

■ ACTUALITÉ
Vers un nouveau
programme d'aide
au démarrage

Le bien-être paie



Serge Tremblay
 Ferme du Carrousel
 Métabetchouan-Lac-à-la-Croix

250 têtes, 90 % de race Ayrshire
110 vaches en lactation
900 acres en culture

4 pièces de théâtre
2 comédies musicales
1000 et **1** rires et fous rires
 lors des 55 représentations
 devant grand public

Photo : Fabrice Gauthier

PARCE QUE VOUS ÊTES ENCORE PLUS QU'UN PRODUCTEUR.

Vous méritez d'être entouré de personnes qui partagent vos passions et trouvent avec vous des solutions qui vous ressemblent.



Fier propriétaire de Semex



ÉDITORIAL
Valoriser les ingrédients laitiers canadiens 5

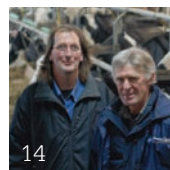
ACTUALITÉ
Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières version 2.0
 En janvier dernier, le conseil d'administration des Producteurs de lait du Québec (PLQ) a adopté un projet de modifications réglementaires remaniant les conditions et critères d'admissibilité du Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières. 7

BIEN-ÊTRE ANIMAL
Le bien-être paie
 Deux spécialistes exposent les problèmes les plus communs et proposent des solutions. Bonne nouvelle: les correctifs sont souvent peu coûteux. 10

REPORTAGES À LA FERME
FERME LECDUFF
Modifier des équipements, bien-être en tête
 Optimiser le bien-être animal à l'intérieur d'une construction déjà établie, c'est possible!..... 14

FERME ROYSTEIN
Construire à neuf, bien-être en tête
 À quoi ressemble une étable conçue pour donner la priorité au bien-être animal? Celle de la ferme Roystein, de Saint-Alexandre en Montérégie, en constitue un exemple éloquent. 18

PROACTION
Mesurer son niveau de biosécurité
 ProAction, c'est aussi déceler les éléments à risques pour la biosécurité du troupeau, du personnel et des visiteurs. 22



14

VALACTA
La composition du lait de chaque cueillette
 Depuis le 1^{er} janvier 2016, vous avez accès à la composition du lait de chaque cueillette pour vous aider dans la gestion des performances de votre entreprise. Avoir l'information, c'est important. Il reste à bien s'en servir pour en tirer le meilleur. 24



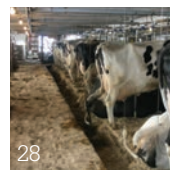
18

SANTÉ ANIMALE
Détecter l'endométrite subclinique à la ferme
 L'utilisation du Metrichick combiné au test d'estérase leucocytaire (bandettes urinaires) aiderait à identifier les vaches atteintes d'endométrite et à réduire son impact sur votre troupeau. 28



22

RECHERCHE
NATURE DE LA DIÈTE
L'élément clé des apports en vitamines B pour la vache laitière
 Des travaux menés par une équipe de chercheurs d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et de l'Université Laval aura permis d'acquérir des connaissances qui aideront à mieux estimer les apports en vitamines B en fonction de l'alimentation et ainsi améliorer la santé et optimiser la productivité des vaches laitières, augmentant du même souffle les profits des fermes québécoises. 30



28

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE
La recette gagnante lors d'urgences intestinales
 Un diagnostic et une intervention précoces font souvent toute la différence pour votre animal. Ce peut être une question de survie!..... 34

LES PRODUCTIONS SUPÉRIEURES DE VALACTA 26
LES PRODUITS LAITIERS S'ANNONCENT 38
FROMAGES D'ICI 42
À PROPOS DE LA PRODUCTION 44
AILLEURS DANS LE MONDE 48
LA RECETTE 49
L'ACTUALITÉ LAITIÈRE EN BREF 52



DU TEMPS À REVENDRE



Avec l'ajout d'OrbeSeal^{MD} à votre programme de tarissement, vous pourriez avoir un peu plus de temps libre... Vous pourriez vous en servir pour décrocher du quotidien.

OrbeSeal^{MD} contribue à réduire l'incidence de mammites en empêchant l'introduction de bactéries dans le canal du trayon durant le tarissement. Visitez www.orbeseal.ca pour visionner notre vidéo et participer au concours « **Décrochez du quotidien** ».

Pour plus de renseignements, parlez avec votre médecin vétérinaire.

Zoetis^{MD} et OrbeSeal^{MD} sont des marques déposées de Zoetis ou de ses concédants, utilisées sous licence par Zoetis Canada Inc.

The Zoetis logo features the brand name 'zoetis' in a lowercase, orange, sans-serif font.

185215

Valoriser les ingrédients laitiers canadiens



Des négociations producteurs-transformateurs ont été entreprises l'an dernier concernant la valorisation des ingrédients laitiers et la possibilité de créer une nouvelle classe d'ingrédients.

Des progrès ont été faits, mais des écueils importants demeurent.

Ça fait 10 ans qu'on travaille à limiter les surplus structurels et à trouver des façons de les valoriser. Diverses politiques ont été instaurées au cours de cette période aussi bien pour limiter la production de solides non gras (SNG) que pour accroître leur utilisation à l'échelle canadienne.

L'adoption en 2008 des standards de composition des fromages nous a donné bon espoir de limiter l'ajout d'ingrédients ne provenant pas du lait de la ferme dans leur fabrication. Malheureusement, d'autres brèches se sont créées, et tant que nous n'arriverons pas à mettre en place des mesures nationales à ce sujet qui impliquent autant les producteurs que les transformateurs, nous ne pourrons pas régler ce problème. C'est pourquoi ces négociations, qui réunissent à la même table les représentants des producteurs des dix provinces et ceux de tous les transformateurs, sont importantes et même historiques.

Comme vous vous en doutez, les attentes sont très élevées. Nous en sommes arrivés à un point où le statu quo n'est tout simplement pas acceptable, car ne pas agir accentuerait la détérioration de notre revenu. Même les transformateurs admettent qu'il faut faire quelque chose. Cela dit, nous devons mettre de l'avant des solutions qui peuvent faire consensus, et c'est là que la tâche devient plus ardue. Tant les producteurs que les transformateurs espèrent une entente, mais pas à n'importe quel prix.

Pour nous, une classe de valorisation des SNG est essentielle afin de stopper la progression de la montagne de poudre qui n'arrête pas de grossir et les pertes que nous subissons par leur vente à vil prix. D'autant plus qu'avec la fin des subventions à l'exportation décidée lors de la rencontre de l'OMC à Nairobi à la fin de 2015, nous ne disposerons plus des outils qui nous permettaient d'en écouler à l'exportation.

Il faut impérativement que les solutions proposées permettent une consolidation de notre revenu, mais aussi qu'elles aillent dans le sens d'une amélioration des infrastructures de transformation afin que nous soyons en mesure de traiter tout le lait produit et combler tous les marchés.

Comme on le voit, il y a amplement matière à discussion. Au moment d'écrire ces lignes, des progrès ont été faits, mais des écueils importants demeurent. Notamment, le risque d'un désaccord entre les provinces sur le prix à payer pour en arriver à une entente.

Il reste donc bien des défis à relever, principalement celui de maintenir l'unité des producteurs. Malgré les efforts qu'il faut y mettre et le prix à payer pour y parvenir, l'unité demeure la meilleure façon de bâtir pour l'avenir.

Bruno Letendre

président

DIRECTEUR
André Savard

RESPONSABLE DE LA REVUE AUX PLQ
Jean Vigneault

RÉDACTEUR EN CHEF
François Bertrand

JOURNALISTE ET SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Yvon Gendreau

COLLABORATEURS

Agriculture et Agroalimentaire Canada, CIAQ, CRAAQ,
Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal,
Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation
de l'Université Laval, Grappe de recherche laitière,
Groupes-conseil agricoles du Québec, ITA,
Les Producteurs laitiers du Canada, Ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Novalait,
Réseau laitier canadien, Réseau canadien de recherche sur
la mammité bovine et la qualité du lait, STELA/INAF, UPA,
Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement,
Université McGill, Valacta

VENTES

pub@laterre.ca
Tél. : 450 679-8483, poste 7579

DIRECTEUR DES VENTES

Pierre Leroux, poste 7290, pleroux@laterre.ca

REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES

Sylvain Joubert, poste 7272
Marc Mancini, poste 7264
Représentant ventes nationales
Daniel Lamoureux, 1 877 237-9826
Fax : 450 670-4788
Courriel : ads@laterre.ca

ADMINISTRATION

Vincent Bélanger-Marceau

TIRAGE ET ABONNEMENTS

Lisa Higgins

CONCEPTION GRAPHIQUE

Sonia Boucher, Groupe Charest inc.

RÉVISION LINGUISTIQUE ET CORRECTION

Marie LeBlanc

PHOTO DE LA COUVERTURE

Yvon Gendreau

PRÉIMPRESSION

La Terre de chez nous

IMPRESSION

Imprimerie Transcontinental

TARIFS D'ABONNEMENT

Un an : 19,55 \$; deux ans : 29,32 \$; trois ans : 39,09 \$
Tél. : 450 679-8483, poste 7274
abonnement@laterre.ca

CORRESPONDANCE

Retourner toute correspondance ne pouvant
être livrée au Canada à :

Le producteur de lait québécois
555, boulevard Roland-Therrien, bureau 415
Longueuil (Québec) J4H 4G3

Tél. : 450 679-0530, poste 8306

Télééc. : 450 679-5899

Courriel : plq@lait.qc.ca

Site Internet : www.lait.org

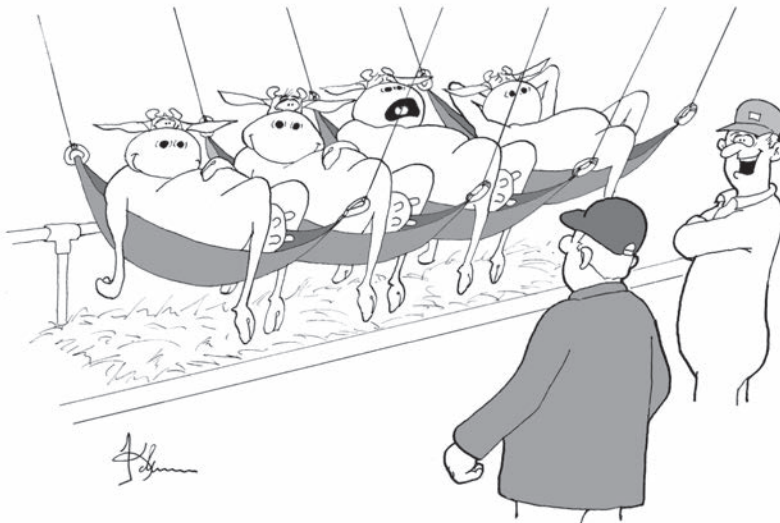
Dépot légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3^e trimestre 1980

Bibliothèque et Archives du Canada
ISSN 0228-1686

Poste-publications, convention n° 40028511

Courrier 2^e classe, enregistrement n° 5066

Toute reproduction totale ou partielle du *Producteur
de lait québécois* est interdite sans l'autorisation
du rédacteur en chef.



Ceci est ma nouvelle façon d'apporter
plus de confort dans les stalles et
d'économiser sur la quantité de paille!

À TOUTES LES PRODUCTRICES ET TOUS LES PRODUCTEURS DE LAIT VISÉS
PAR LE PLAN CONJOINT (1980) DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2016

Madame, Monsieur,

Avis est, par la présente, donné que Les Producteurs de lait du Québec tiendront l'assemblée générale annuelle des productrices et producteurs de lait visés par le Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec aux dates, heures et endroit suivants :

Dates : 13 AVRIL 2016, 10 H • 14 AVRIL 2016, 8 H 30

**Endroit : Fairmont Tremblant
3045, chemin de la Chapelle
Mont-Tremblant (Québec) J8E 1E1**

Les délégués seront appelés à se prononcer notamment sur les sujets suivants :

- L'adoption du Rapport annuel de l'année 2015
- L'adoption des états financiers 2015
- La nomination de l'auditeur pour l'année 2016

Nous ferons aussi rapport sur les différents dossiers en cours, notamment la négociation avec les transformateurs canadiens, et sur nos enjeux de mise en marché.

Nous comptons sur votre présence.

Le secrétaire,

Alain Bourbeau, agronome
Directeur général



Les
Producteurs
de lait
du Québec



Les
Producteurs
de lait
du Québec

Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières version 2.0

Par MARIE-JOSÉE TRUDEAU, avocate et agronome, conseillère à la direction générale, PLQ

- En janvier dernier, le conseil d'administration des Producteurs de lait du Québec (PLQ) a adopté un projet de modifications réglementaires remaniant les conditions et critères d'admissibilité du Programme d'aide au démarrage d'entreprises laitières.

Cette révision est la résultante des observations formulées par les groupes régionaux, la Fédération de la relève agricole du Québec, la Financière agricole du Québec et les autres intervenants concernés lors de la réévaluation du programme menée en 2014 par les PLQ, et de la révision de la Politique harmonisée de P5 sur le quota.

Bien que ce projet de modifications réglementaires doive recevoir l'approbation de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ), et être publié à la Gazette officielle du Québec pour avoir force de loi, voici, à titre informatif, quelques éléments qui devraient faire partie du nouveau programme.

LES QUANTITÉS OFFERTES

- Un total de 144 kg de matière grasse par jour provenant de la mise en commun de P5 par année;
- Les PLQ pourraient, au plus tard le 1^{er} juillet de l'année, déterminer ce qui suit:
 - Les régions prioritaires aux fins du programme;
 - Les quantités de quota attirées à ces régions prioritaires;
- Les PLQ pourraient puiser dans la réserve provinciale pour bonifier la quantité de quota disponible pour le Programme.

LES MODALITÉS DU PRÊT

- La production serait de 12 kg à 16 kg de matière grasse par jour par entreprise;
- L'entreprise indiquerait le nombre de kilogrammes de matière grasse qu'elle veut se voir prêter dans sa demande, et ce, sans aucune possibilité de le modifier à la hausse par la suite;
- Le remboursement du prêt à compter de la 11^e année suivrait l'octroi, à raison de 0,1 kg par mois jusqu'à concurrence d'un kg par année.

ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME

L'admissibilité du programme repose sur la notion fondamentale d'« entreprise », laquelle signifierait soit une entreprise individuelle, soit une société par actions ou en nom collectif.

Les parts ou actions de l'entreprise (autrement désigné par « intérêts »)



doivent être détenues directement par des personnes physiques âgées d'au moins 18 ans, citoyennes canadiennes ou résidentes permanentes, et domiciliées au Québec.

Cela étant établi, voici quelques conditions d'admissibilité du programme que devra remplir l'entreprise :

- Les personnes physiques qui en détiennent les intérêts n'ont jamais détenu une participation dans une unité de production laitière;
- Le site pour l'établissement de l'entreprise n'a pas été utilisé pour la production laitière par une personne liée pendant les deux années précédant le dépôt de la demande – par personne liée, on entend notamment, les parents d'un actionnaire ou d'un sociétaire de l'entreprise;
- L'une des personnes physiques qui en détient au moins 50 % des intérêts possède :
 - une formation générale en agriculture ou en gestion reconnue comme étant de niveau 1, 2 ou 3 au Programme d'appui financier à la relève agricole de la Financière agricole du Québec;
 - au moins deux années d'expérience pratique comme travailleur en production laitière;
- Aucune des personnes physiques qui en détiennent les intérêts n'est :
 - un employé des PLQ, ou l'époux ou le conjoint de fait de cet employé;
 - l'époux ou le conjoint de fait d'un producteur détenant un quota de lait;
- Elle a reçu l'appui moral de 10 producteurs de lait appartenant au groupe régional où elle sera exploitée;
- Le conseil régional de sa région a adopté une résolution favorable à son projet.

Fait important, l'obtention d'une subvention à l'établissement ou au démarrage en vertu du programme d'appui financier à la relève agricole de la Financière agricole du Québec ne serait plus une condition d'admissibilité.

PROCESSUS DE DÉPÔT D'UNE CANDIDATURE

La période de dépôt des candidatures serait du 1^{er} août au 31 octobre de l'année en cours.

Au soutien de la candidature, un plan d'affaires échelonné sur 10 ans,

élaboré et signé par un conseiller en gestion agricole membre de l'Ordre des agronomes du Québec ou un comptable professionnel agréé devrait obligatoirement être déposé ainsi que la liste des prêteurs sollicités et les montants du financement demandés.

OCTROI DU PRÊT

Deux possibilités : l'octroi d'un prêt à toute entreprise jugée admissible lorsque les quantités de quota disponibles le permettraient ou, à défaut, par tirage au sort fait au plus tard le 1^{er} décembre.

Dans un cas comme dans l'autre, les entreprises jugées admissibles devraient respecter les deux conditions d'attribution suivantes avant que les PLQ émettent leur prêt, à savoir :

- Transmission avant le 1^{er} février de l'année qui suit l'admissibilité au programme de la confirmation écrite de chaque prêteur confirmant le financement;
- Transfert de la quantité de quota équivalente à leurs prêts effectués.

L'entreprise jugée admissible aurait un délai de 12 mois suivant la transmission de l'avis confirmant qu'un prêt lui a été réservé pour acquérir son quota sur le SCVQ et démarrer la production laitière. À défaut, cette quantité de quota serait retournée à la réserve.

PRÊT ÉMIS AVANT 2016

Étant donné que le projet de modifications réglementaires remplacerait le programme actuel par de toutes nouvelles modalités, dont certaines ont été énoncées précédemment, des dispositions transitoires ont été prévues pour ceux ayant obtenu un prêt avant le 1^{er} janvier 2016. Parmi ces dispositions, mentionnons celle qui permettrait de suspendre les remboursements en cours jusqu'à l'arrivée de la 11^e année suivant la date d'attribution du prêt.

LES PROCHAINES ÉTAPES

Au moment de rédiger le présent article, l'analyse de ce projet de modifications réglementaires est en cours à la RMAAQ, de telle sorte qu'il est encore sujet à modification. Les PLQ espèrent néanmoins que les nouvelles modalités du programme entreront en vigueur au plus tard le 1^{er} juin prochain pour octroyer des prêts en 2016. ■

Pour plus d'information, veuillez visiter votre concessionnaire autorisé DeLaval local, ou delaval.ca

GeoLeclerc Équipements laitiers Inc.
Ste-Anne-des-Plaines, QC
450-838-6666

Équip-O-Lait BC
Duhamel-Ouest, QC
819-629-2662

Bilodeau & Fils 2002 Inc.
Montmagny, QC
418-248-5908

Les Équipements A Provencher & Fils Inc.
Ste-Eulalie, QC
819-225-0225

Les Équipements Agri-Lait
Saint-Bruno, Lac Saint Jean, QC
418-343-2250

Les Équipements AgriLeader Inc.
Ormstown, QC
450-829-3773

Les Équipements J.P.L. Inc.
Saint-Pascal, QC
418-492-6852

Marcel Morissette Inc.
Ste-Claire, PQ
418-883-3388

Richard Grenier Enr.
Maskinongé, QC
819-227-2371

Sevice Agromécanique Inc.
Saint-Clément, QC
418-963-2177

Service Laitiers Agri-Pro Inc.
Ange-Gardien, Rouville, QC
450-293-1011

Technico-Lait Inc.
Coaticook, QC
819-849-2663

Équipement Aubin
Palmarolle, QC
819-787-2569

Voici pourquoi

Le robot de traite DeLaval VMS valorise chaque seconde.

Plus de lait. Plus rapide.

+ Préparation des trayons et stimulation inégales
Une traite deux secondes plus rapide par kilogramme de lait signifie jusqu'à 10 traites additionnelles par jour

+ Pulsation Intelligente
Un débit de lait 7% plus élevé signifie jusqu'à 12 traites additionnelles par jour

+ Caméra d'Évaluation automatisée de l'État Corporel (BCS)
Évaluer la santé de la vache et sa consommation d'aliments en temps réel pour effectuer des modifications rapidement à l'aide d'images 3D lorsque la vache passe au VMS

+ Surveillance à haute vitesse de la Ferme
Avec les applications de Surveillance Intelligente, gérez votre troupeau en tout lieu et prenez des décisions rapides et précises

+ Surveillance précise de la santé de la mamelle
Détection précoce de la mammite pour réduire le CCS, économiser de l'argent et augmenter la production de lait. Offert seulement chez DeLaval avec le MDi (Indice de Détection de Mammite), LDH (lactodéhydrogénase) avec le Herd Navigator et l'OCC (Compteur de Cellules Somatiques en Ligne)

Une meilleure efficacité et productivité permet au robot de traite VMS de se rentabiliser plus rapidement. C'est ce qu'on appelle valoriser chaque seconde.

DeLaval Robotique. **Votre avenir est notre pourquoi.**

www.delaval.ca

Suivez
DeLaval

 [facebook.com/
DeLavalCanada](https://facebook.com/DeLavalCanada)

 @DeLavalQC

 DeLavalfilms

est une marque déposée de Tetra Laval Holdings & Finance S.A. et DeLaval est une marque déposée/service de DeLaval Holding AB © 2016. DeLaval Inc. DeLaval, 11100 North Congress Avenue, Kansas City, Missouri 64153-1296



183432

Le bien-être paie

- Deux spécialistes exposent les problèmes les plus communs et proposent des solutions. Bonne nouvelle : les correctifs sont souvent peu coûteux.



Un animal bien traité est un animal productif. C'est un principe que tout éleveur connaît. Mais ce qui est nouveau, c'est tout ce qu'on a appris sur le bien-être ces dernières années. Ce dont l'animal a besoin, par exemple, sur le plan du logement, de l'eau, de l'air et de la lumière.

« Dans les années 80 et 90, on a mis l'accent sur l'alimentation, se souvient Étienne Leclair, un éleveur de Saint-Germain-de-Grantham (voir reportage, p. 14). Puis, on a travaillé sur la génétique. Notre priorité, c'est maintenant le bien-être. Ce n'est simplement pas normal que nos vaches fassent en moyenne seulement une lactation et demie. »

Le coup d'envoi est déjà donné. En effet, Valacta a dispensé l'an dernier sa formation *L'étable, source de confort* à pas moins de 93 groupes, rejoignant ainsi plus de 1 600 producteurs. Pour sa part, Agribrands-Purina, qui s'est dotée d'une équipe de conseillers certifiés maîtres formateurs *Signes de vaches*, a offert quelque 125 formations auprès de groupes de producteurs depuis trois ans, rejoignant elle aussi plus d'un millier de producteurs.

On est donc en mesure de faire des constats sur les problèmes les plus courants dans nos étables, les façons de les régler et le coût des correctifs. Les problèmes les plus courants? L'eau et la stalle, selon Jacques Charpentier, coordonnateur de l'équipe *Signes de vaches* de Purina.

« Il faut offrir à la vache un débit d'au moins 20 litres d'eau à la minute en été et de 15 litres en hiver », indique le conseiller. En pratique, élever le débit s'avère souvent simple. « Juste en éliminant le réducteur, dit-il, on gagne en général quatre litres par minute à la buvette. Souvent, on fait un autre gain en remplaçant la section finale du tuyau. »

NE TOURNEZ PAS LE DOS AUX PARASITES



VERSER EPRINEX®, C'EST MAÎTRISER PLUS D'ESPÈCES ET DE STADES PARASITAIRES QU'AVEC TOUT AUTRE PRODUIT¹.

- Maîtrise rapide et durable de plus d'espèces et de stades parasitaires qu'avec tout autre produit¹
 - Effet démontré d'augmentation de la production de lait²
 - **Seul** antiparasitaire qui n'exige aucun retrait du lait ni délai d'attente avant l'abattage¹
 - Sécuritaire pour l'utilisateur et l'environnement³,⁴
 - Conforme au programme « Lait canadien de qualité »⁴
- Pour en savoir plus, consultez votre médecin vétérinaire.



¹ Lorsqu'utilisé tel que recommandé. ¹ D'après la monographie canadienne de la Solution à verser EPRINEX et des autres solutions à verser endectocides.
² Nodveit A., Conboy G., Dohoo I., Sanchez J., Keefe G., Descoteaux L. Increase in milk yield following eprinomectin treatment at calving in pastured dairy cattle. *Veterinary Parasitology* 105 (2002) 191-206. ³ Fiche signalétique EPRINEX. ⁴ Lait canadien de qualité Programme de salubrité des aliments à la ferme, Juin 2010.



merial.ca



Jacques Charpentier, de *Signes de vaches*, croit que les éleveurs québécois pourraient réaliser en moyenne deux lactations de plus par vache.

En étable à logettes, la norme en ce qui a trait à la dimension des abreuvoirs a été revue à la hausse. « On est passé de deux pouces à trois pouces et demi de longueur par tête, note Steve Adam, expert en confort, comportement et bien-être animal chez Valacta. De plus, on recommande d'installer deux points d'eau pour réduire la compétition. »

Que le confort de la stalle figure parmi les premiers éléments à surveiller ne devrait étonner personne. « L'objectif est que la vache passe 12 à 14 heures par jour couchée. Selon la recherche, chaque heure de plus qu'une vache passe couchée représente 1,7 litre par jour de lait supplémentaire (S. Adam). »

Chez *Signes de vaches*, on recommande même 15 heures. « Le plus beau, enchaîne Jacques Charpentier, c'est que l'animal ne va pas nécessairement consommer plus pour produire ce lait supplémentaire. Il va "transformer" mieux. La recherche montre qu'il y a 30 % plus de sang qui se rend au pis quand la vache est couchée plutôt que debout. De plus, il faut considérer que les heures passées couchées sont autant d'heures où ses onglons et l'ensemble de son corps sont au repos. »

Les deux spécialistes attirent l'attention sur plusieurs caractéristiques de la stalle. À commencer par la position de la barre d'attache ou de cou. Ils constatent que, souvent, celle-ci est trop basse et pas assez avancée. Selon M. Adam, à titre indicatif, elle devrait se trouver à 70 pouces de la bordure

pour la race holstein. Il recommande également d'ajuster sa hauteur pour qu'elle équivaille à 70 % de la hauteur des hanches de l'animal, soit environ 42 pouces. « Avant, on parlait plutôt de 48 pouces, mais ça entraînait des problèmes de propreté, dit-il. Il semble que c'est plus l'avancement de la barre que sa hauteur qui soit la clef pour régler un problème de bosse au cou. » Chez *Signes de vaches*, on vise à ce que la diagonale entre la barre et le bord du dalot atteigne 88 à 90 pouces. « C'est une façon de faire qui donne de la flexibilité à l'éleveur. Parfois, l'équipement ne lui permet pas d'avancer ou d'élever la barre autant qu'il le souhaiterait (J. Charpentier). »

De fait, l'objectif demeure de trouver la position qui procurera du confort à la vache tout en évitant un salissage excessif. « Trouver le juste milieu, c'est le plus grand défi, commente Steve Adam. C'est d'autant moins évident qu'il peut y avoir pas mal de variations de taille au sein du troupeau. Et c'est plus difficile en étable à attaches qu'en stabulation libre. Mais des fermes y arrivent bien. Chacune doit trouver son propre ajustement, car les conditions varient d'une à l'autre. »

La longueur de la chaîne constitue un autre élément crucial. « Elle est souvent trop courte, constate Jacques Charpentier. Je dirais qu'après la position de la barre, c'est le problème le plus courant. » Ensuite vient la question de la dureté de la stalle. « Une surface molle réduit les blessures tout en augmentant le temps de repos », rappelle Steve Adam.

LES LUX NE SONT PAS UN LUXE

Après l'eau et la stalle, la lumière. « Avec 16 heures de lumière et 150 à 200 lux de luminosité, explique le conseiller de Valacta, on peut espérer obtenir de 5 à 16 % plus de lait. Une luminosité de 50 lux ou moins est presque perçue comme la noirceur pour les récepteurs oculaires de la vache. »

Signes de vaches recommande au moins 200 lux, selon Jacques Charpentier. « Ce qui est particulier, dit-il, c'est que cette luminosité semble profiter autant aux producteurs qu'aux animaux. Plusieurs éleveurs nous ont dit que ça leur fait du bien de travailler dans un endroit bien éclairé. C'est presque de la luminothérapie! »

LE RATIO VACHE/LOGETTE

Quand vous abordez cette question avec le conseiller *Signes de vaches*, il vous amène sur le sujet de la mangeoire! Parce que les deux sont étroitement liés. M. Charpentier explique: « On recommande un ratio d'une logette par vache. Le problème qu'on retrouve souvent dans les étables, c'est qu'elles comportent trois rangées de logettes et une seule mangeoire. Ça fait qu'on peut se retrouver avec un espace disponible à la mangeoire de seulement 16 pouces par tête alors qu'on recommande un minimum de 24 pouces. Et, selon certaines études, en passant de 24 à 27 pouces, on gagnerait même encore deux litres de lait par vache et par jour. »

« La recherche le démontre, l'espace à la mangeoire est le premier



Steve Adam, de Valacta, suggère aux éleveurs d'évaluer soigneusement le potentiel de gain de production et de longévité résultant d'améliorations au bien-être des animaux. « Même un investissement plus important peut se justifier », estime-t-il.

critère en importance pour la production, note Steve Adam. Une étable à trois rangées par mangeoire sera moins bonne qu'une deux rangées, à moins qu'il y ait des passages entre les logettes qui viennent ajouter de l'espace à la mangeoire et en faciliter l'accès. Et pour les taries, on recommande même 30 ou 36 pouces plutôt que 24. »

PLUSIEURS CORRECTIFS PEU COÛTEUX

Les deux spécialistes s'accordent sur le fait qu'il est souvent possible d'améliorer le bien-être et la performance sans avoir à débours des sommes importantes. Selon Jacques Charpentier, « l'éleveur typique réussit en général à apporter les améliorations requises pour moins de mille dollars ».

« Il faut bien évaluer le potentiel d'amélioration, recommande Steve Adam. Même un investissement plus important peut se justifier. » Il présente en appui une simulation budgétaire pour un troupeau de 55,5 kg de quota (7 200 kg/va/an, environ 70 vaches). « Pour gagner 1,5 heure de repos par jour, ce qui donnerait 730 kilos de lait de plus par vache et par année, on a supposé qu'on investissait 28 000 \$ dans des matelas amortis sur sept ans et qu'on ajoutait 3 700 \$ de litière, décrit-il. Dans la situation où l'on n'achète pas de quota pour le surplus de production, on a besoin de quatre vaches de moins pour produire le même quota ainsi que les sujets de remplacement qui y sont associés. Cet investissement combiné aux économies se traduit par un bénéfice net de 4 840 \$ par année si la simulation s'avère juste. »

Il y a un autre objectif qu'un éleveur poursuit en travaillant sur le bien-être de ses animaux: en améliorer la longévité et l'état de santé. Chez Valacta, on pense possible d'ajouter ainsi une lactation par vache. Chez Agribrands-Purina, on se montre plus ambitieux avec deux lactations de plus. Jacques Charpentier commente: « Ça permet de diminuer le nombre de sujets de remplacement, de réduire la charge de travail, d'augmenter le revenu de l'entreprise et – il ne faut pas oublier – la satisfaction du consommateur. » ■

BIEN-ÊTRE EN TÊTE

C'EST MAINTENANT CONNU, AMÉLIORER LE CONFORT DE SES ANIMAUX A NON SEULEMENT DES EFFETS POSITIFS SUR LA PRODUCTION DE LAIT, C'EST AUSSI UN ATOUT PAYANT.



Dans les pages qui suivent, nous vous présentons deux reportages réalisés chez des producteurs qui ont gardé cette préoccupation en tête quand est venu le temps de penser à l'avenir de leur entreprise.

Pour les propriétaires de Ferme Roystein, on a choisi de construire à neuf. Quant à la Ferme Lecduff, on a préféré adapter les installations.

FERME LECDUFF

Modifier des équipements, bien-être en tête

Deux des propriétaires de la ferme Lecduff, Étienne Leclair et Rémi Duff, sont convaincus de l'importance du bien-être.

- Optimiser le bien-être animal à l'intérieur d'une construction déjà établie, c'est possible!



Construite il y a 15 ans, l'étable de la Ferme Lecduff de Saint-Germain-de-Grantham au Centre-du-Québec constitue un bâtiment impressionnant, même selon les standards actuels. Vaste avec ses 170 pieds de longueur et ses 81 pieds de largeur, dotée d'un plafond élevé, elle peut loger 185 têtes. Mais il y a un aspect pour lequel les propriétaires ne s'estimaient plus adaptés aux standards d'aujourd'hui : celui qui concerne le bien-être des animaux. « On estendus à se dire que les vaches n'expriment pas leur plein potentiel si elles ne disposent pas des conditions voulues sur le plan du bien-



« On avait des bosses de cou parce que la barre était mal placée, raconte Étienne Leclair. On a essayé à peu près tous les réglages imaginables. J'envie ceux qui trouvent le bon du premier coup! Finalement, le meilleur réglage a consisté à éloigner la barre pour donner à la vache un meilleur accès à la mangeoire, et à l'abaisser un peu. » Pour garder les vaches plus droites, on est en train d'installer des séparateurs.

« On estendus à se dire que les vaches n'expriment pas leur plein potentiel si elles ne disposent pas des conditions voulues sur le plan du bien-être. »



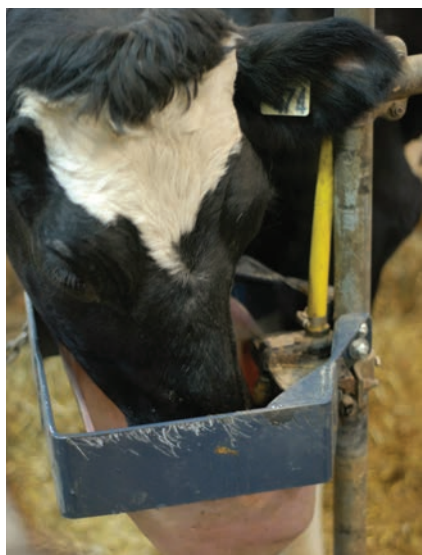
Les éleveurs ont remplacé les tubes néon de huit pieds par des lampes DEL. Monsieur Leclair explique : « On est passés de 160 à 200 lux. Une lampe DEL consomme deux fois moins d'énergie qu'un fluorescent tout en étant deux fois plus puissante. » Les vaches en lactation reçoivent 15 heures de lumière par jour. Deux ventilateurs de 24 pieds de diamètre soutiennent la circulation d'air dans cette étable à ventilation naturelle.



La longueur de la chaîne est ajustée de façon à ce que la vache puisse ramener la tête contre son épaule quand elle est couchée, une position qu'elle affectionne. Les stalles mesurent 71 pouces de longueur par 4,5 pieds de large. Elles sont recouvertes d'un tapis de caoutchouc. Ces éleveurs ont remplacé la ripe par la paille pour améliorer le confort. Ils sont en train d'en faire mesurer la dureté par le conseiller de Valacta. Les balles étant pressées avec un *rotocut*, pas besoin de la hacher avant de l'étendre.



On « a étiré » l'étable par l'intérieur en gardant 14 des 82 vaches dans une section à logettes. On y a remplacé la barre du bas par une « patte », car celle-ci nuisait aux vaches lorsqu'elles se levaient ou qu'elles voulaient étirer un membre vers l'avant.



Diverses modifications ont été apportées au système d'approvisionnement en eau pour en augmenter le débit. « À commencer par remplacer la tige, qui était de la mauvaise couleur » (Étienne Leclair). Ils sont ainsi parvenus à hausser le débit de 8 à 18 litres par minute et à maintenir la pression à 60 livres pratiquement en tout temps, quel que soit le niveau d'utilisation. Par ailleurs, ils équipent les buvettes d'un protecteur pour empêcher les vaches de les faire pivoter et, en même temps, d'aller « magasiner » chez la voisine.



Une brosse de balayeuse de rue jouit d'une deuxième vie. « Une idée bon marché et relativement efficace », juge Étienne Leclair.

être », déclare Étienne Leclair, l'un des propriétaires. M. Leclair est associé à sa sœur Pauline, son beau-frère Rémi Duff et le fils de ces derniers, François.

Stalles, logettes, eau, lumière... Ces éleveurs ont donc entrepris d'améliorer leurs installations. Pour mettre leurs connaissances à jour, ils s'abreuvent à plusieurs sources : conseillers de Valacta et de *Signes de vaches*, conférences de vétérinaires, etc. « Les diverses sources nous font comprendre les mêmes choses de différentes façons » (Étienne).

Ils ont chiffré leurs objectifs. Ils espèrent atteindre cette année le seuil de 1,40 kilo de matières grasses par vache et par jour. Ils étaient à 1,25 kilo il y a deux ans et en sont actuellement à 1,35. D'autre part, ils veulent porter l'âge moyen de leurs vaches à 60 mois. Il est en ce moment de 45 mois. « Le quart des vaches a cinq ans et plus », indique le producteur, ajoutant : « Depuis 20 ans, on nous dit que nos troupeaux sont trop gros – avec la relève – pour le lait qu'on produit. Si les vaches disposent de meilleures conditions, elles pourront vieillir mieux. » ■

Depuis 1991...
Purina salue l'excellence des Éleveurs Érites !



Ferme Bella

2015 | Alain Lamarre et Elisabeth Bigras
Saint-Chrysostome, QC

Alain et Elisabeth, qui ont toujours rêvé de posséder leur propre ferme laitière, ont pu réaliser ce rêve en décembre 2013 en achetant le troupeau du frère d'Elisabeth où ils travaillaient depuis 2 ans. Aujourd'hui, le troupeau de la ferme laitière compte 82 têtes, dont 38 vaches en lactation. Les nouveaux propriétaires ont rapidement apporté des améliorations en obtenant l'accréditation LCQ, en modifiant l'alimentation pour une RTM et en collaborant avec le CIAQ Tandem en matière de reproduction et d'amélioration de l'intervalle de vêlage. Alain et Elisabeth portent une attention particulière au confort de leurs animaux. Ils ont d'ailleurs assisté à une formation Signes de Vaches à ce sujet l'année dernière. La conformation des pieds et membres, le rendement laitier et les composants du lait sont toujours au cœur des stratégies de reproduction à la ferme. Fait remarquable, en seulement deux ans, Alain et Elisabeth sont parvenus à améliorer et à gérer leur exploitation laitière de manière à devenir Éleveurs Érites Purina. La moyenne de production en 2014 était de 10,263 kg avec des MCR de 228-241-227.

Les vaches de la Ferme Bella sont alimentées avec de l'ensilage de maïs, un ensilage d'herbe élevé en protéine et du foin sec. La ration est ensuite équilibrée avec un supplément de lactation personnalisé Nutri 45 qui contient l'additif N-Balance de Purina qui améliore l'efficacité protéique de la ration. L'été on ajoute du Cool-Aid avec pour résultat une amélioration notable de la persistance de lactation. Les meilleures productrices du troupeau reçoivent aussi le supplément haut de gamme Extrulait. Alain et Elisabeth travaillent à temps plein non seulement à la Ferme Bella, mais aussi à la Ferme C. et R. Bigras Inc, la ferme de grande culture, du père et de l'oncle d'Elisabeth sur laquelle ils produisent tous les fourrages et les grains pour leur exploitation laitière. Il est important de souligner le soutien remarquable de la famille et leur compréhension quant aux réalités du travail sur

une ferme laitière. Sans eux, l'établissement de la jeune relève n'aurait pas été possible. Les vaches en transition reçoivent le supplément Pré-vêlage 34G. Les génisses de remplacement reçoivent le lacto-remplaceur Accel 24 :18 Plus durant les deux premiers mois de leur vie. De la naissance jusqu'à 6 mois elles reçoivent la moulée haute gamme Extruveau. La Ferme Bella, a testé cet été la moulée améliorée Extruveau 20% et les propriétaires ont pu constater une augmentation de la consommation et une performance globale améliorée chez les veaux.

C'est leur passion pour l'industrie qui a poussé Alain et Elisabeth à se porter seuls acquéreurs de la Ferme Bella. Ces travailleurs acharnés, animés par le désir de gérer une entreprise et fiers de ce qu'ils bâtissent ensemble, ne cessent de trimer dur pour faire prospérer leur ferme laitière. Aujourd'hui, ils peuvent être très fiers de leur préfixe Bila, qui leur a permis de remporter la première place pour la meilleure première classification du Club Holstein HOB en 2013. Une autre remarquable réalisation en production fut Migras Littoral Glorie, qui a produit 14,120 kg de lait à sa seconde lactation pour une MCR de 305-278-292 et qui continue de faire sa marque au sein du troupeau.

Ils ont également eu le bonheur d'accueillir leurs deux merveilleux enfants Zachary 2 ans et Agathe 1 an dans leur belle famille ces dernières années. Leur bonne humeur ainsi que leur joie de vivre sont contagieuses pour leur entourage. Ils sont des gens chaleureux et accueillant, faire partie de leur entourage est un privilège. Alain et Elisabeth espèrent dans un avenir rapproché pouvoir devenir propriétaires (ils sont présentement en location) et ainsi posséder une étable et une maison à proximité l'une de l'autre afin que Zachary et Agathe puissent s'amuser à l'étable et profiter pleinement de la vie sur la ferme laitière qu'ils chérissent tant.

★ Les Moulées A.M. Mathieu et Agribrands Purina Canada félicitent les propriétaires de la Ferme Bella pour cet accomplissement.



PURINA www.agripurina.ca

FERME ROYSTEIN

Construire à neuf, bien-être en tête

Guy Roy et son fils Michaël

- À quoi ressemble une étable conçue pour donner la priorité au bien-être animal? Celle de la ferme Roystein, de Saint-Alexandre en Montérégie, en constitue un exemple éloquent.





Flexible, la barrière de la mangeoire plie sous le poids des vaches de façon à réduire la pression et la friction. La surface de la mangeoire est en acier inoxydable. « On avait le même matériau dans notre ancienne étable et nous l'avons apprécié, commente Guy Roy. C'est un matériau non poreux et pratiquement inusable. » Les rations sont préparées à partir de maïs-ensilage, d'ensilage, de foin sec et de sous-produits. Ces derniers peuvent consister en un mélange de tourteau de soya et de fin gluten ou de maïs-grain et de drêche.

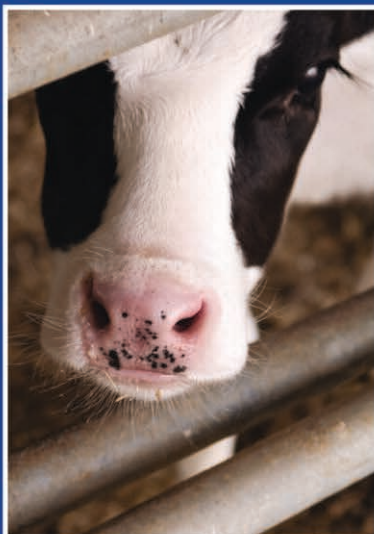
L'entreprise appartient à Guy Roy et son fils Michaël. Les deux hommes ont amorcé un processus de transfert.

Pour en déterminer les plans et choisir les équipements, ceux-ci se sont inspirés de l'approche *Signes de vaches* ainsi que des conseils de leur firme de génie-conseil.

Achévé à l'automne 2015, le bâtiment mesure 254 pieds par 94. Il comporte 98 logettes pour vaches réparties en trois rangées. S'ajoute une quatrième rangée pour les sujets de remplacement. Au total, le bâtiment peut loger 200 têtes. La traite est assurée par deux robots.

Tout un changement pour ces éleveurs dont le troupeau holstein (qui compte 120 têtes dont 55 vaches

« S'il est trop tôt pour tirer des conclusions, les éleveurs se disent encouragés par les résultats. »



Quels sont vos projets?

Quelque chose de très excitant se dessine sûrement à l'horizon en ce moment. Il s'agit peut-être de plus de terres, d'un plus gros troupeau, d'une meilleure génétique, de nouveaux équipements ou de nouvelles façons de croître.

Nos spécialistes en services bancaires agricoles ont l'expertise et les produits financiers pour vous aider à réaliser vos projets d'aujourd'hui et bâtir votre entreprise agricole de demain.

Allez de l'avant avec vos projets. RBC® est là pour vous aider.

Parlez à un spécialiste en services bancaires agricoles de RBC dès aujourd'hui ou visitez rbc.com/conseilagricole



184079



Comme pour la mangeoire, les séparations de logette sont conçues pour plier afin de réduire la friction. Pour obtenir une mollesse de surface optimale, les éleveurs misent sur des tapis rembourrés et de la paille. L'objectif est que les vaches passent 15 heures couchées par jour. « Pas une seule vache ne s'est couchée dans l'allée jusqu'à maintenant », se réjouit Guy Roy.



Mesurant 50 pieds par 26, le parc de vêlage peut loger huit vaches. Il comporte trois abreuvoirs : un placé près de la mangeoire et les deux autres placés de telle sorte que les vaches aient de l'eau à proximité après le vêlage. Une porte extérieure située en bordure permet d'en faire le nettoyage au tracteur. Le système de raclette du parc est indépendant de celui des vaches en production. Comme partout dans l'étable, tous les coins de béton ont été coulés à 45 degrés pour éviter les arêtes abrasives.

Les éleveurs ont opté pour une ventilation transversale. Un mur peut s'ouvrir complètement grâce à des ballons, alors que le mur opposé est doté de ventilateurs. « On a envisagé la ventilation tunnel, mais on n'était pas satisfait des résultats qu'on voyait à certains endroits, explique Guy. Je trouve que l'air est souvent trop chargé d'humidité quand il atteint l'extrémité du bâtiment. » Concernant l'éclairage, des lampes DEL assurent une luminosité qui surpasse les 200 lux. La conception du système est modulaire de façon à pouvoir offrir 16 heures de lumière aux vaches en lactation et huit heures aux tarées. De plus, l'étable est équipée de globes rouges qu'on allume après l'extinction des lampes DEL.

en lactation) occupait auparavant une étable à attaches. Au moment de notre visite, la nouvelle étable était utilisée depuis seulement deux mois et remplie à 60 % de sa capacité. Les éleveurs s'estimaient encore en période d'ajustement. Guy Roy explique : « Je ne suis pas satisfait de la propreté des animaux. Les vaches ont tendance à salir leur logette. On va installer une bordure d'arrêt au sol. Il est possible aussi que la barre de cou soit trop avancée. »

S'il était trop tôt pour tirer des conclusions, les éleveurs se disaient



On a recouvert les allées de tapis de caoutchouc renforcés de fils d'acier. Guy raconte: «Le vendeur nous a dit que ce sont d'anciens convoyeurs de mine qui ont été retexturés. Ils ont été livrés en rouleaux de 150 pieds.» Un dalot a été aménagé sous la fente de la raclette pour mieux évacuer le purin.

encouragés par les résultats. La production atteignait 33 kilos de lait par vache et par jour avec des taux de gras et de protéine respectifs de 4,25 et 3,50 %. Les cellules somatiques oscillaient entre 65 000 et 85 000. «La production est restée relativement stable pendant la transition, raconte Guy. Nous visons 35 à 40 kilos de lait.» Ils prévoient également faire passer graduellement la production de 85 kilos à environ 115 kilos de matière grasse.

À ces objectifs s'en greffe un second auquel tiennent tout autant Guy et Michaël: atteindre une moyenne de cinq lactations par vache. Avec une telle étable, la table est bien mise. ■

**NOUVEAU
DE KUHN**

DES BALLEES DURES COMME LA ROCHE, TOUT LE TEMPS



Noueurs doubles

LSB SÉRIE D PRESSES À GROSSES BALLEES CARRÉES

INVESTISSEZ DANS LA QUALITÉ

- Noueurs doubles fiables pour une capacité et une densité de balle plus importante
- Technologie de Rotor Intégral assurant un flux de fourrage homogène, en dépit des variations dans l'andain
- Le système Power Density permet la formation de galettes homogènes pour des balles uniformes et dures comme la roche
- Entraînement simple et robuste avec moins de pièces en mouvement pour une plus grande fiabilité

Pour des balles de 3 x 3 et 3 x 4 • Modèles avec ou sans couteaux

Kuhn-Canada.com   

Centre Agricole
Coaticook
Coaticook

Les Équipements Colpron
*Huntingdon
Sainte-Martine*

Équipements Guillet
Sabrevois

Services Agricoles
de Beauce
Sainte-Marie de Beauce

Les Équipements
Adrien Phaneuf
*Granby
La Durantaye
Marieville
Upton
Victoriaville*

Centre Agricole
Neuville
Neuville

Centre Agricole
Saguenay-Lac-Saint-Jean
Saint-Bruno

Centre Agricole
Saint-Maurice
Saint-Maurice

Centre Agricole
Nicolet Yamaska
Nicolet

Service Agro-Mécanique
*Saint-Clément
Saint-Pascal*

Machineries CH
Wotton

Machinerie de Ferme Kuhn inc. • Ste-Madeleine, QC • 888-808-5308

184348



Par MARIE-PIER BEAUCHAMP, agente au programme proAction, Gestion du lait, PLQ, et JEAN DUROCHER, médecin vétérinaire, coordonnateur de la santé des troupeaux laitiers, Valacta



Mesurer son niveau de biosécurité

PROACTION, C'EST AUSSI DÉCELER LES ÉLÉMENTS À RISQUES POUR LA BIOSÉCURITÉ DU TROUPEAU, DU PERSONNEL ET DES VISITEURS.

La biosécurité est un élément majeur à prendre en considération dans les fermes laitières afin d'éviter l'introduction et la propagation de maladies. Certains producteurs hésitent à instaurer un plan de biosécurité parce qu'ils pensent à tort que, si leur troupeau n'est jamais en contact avec des maladies, le système immunitaire de leurs vaches sera moins efficace. Celles-ci seraient donc plus malades lorsqu'elles entrent en contact avec des agents infectieux. Ne pas mettre en place des mesures de biosécurité ne stimulera pas le système immunitaire de vos vaches, mais favorisera assurément l'introduction et la propagation de maladies. Augmenter la force du système immunitaire des animaux, c'est leur procurer plus de confort, une bonne alimentation et un programme de vaccination adapté.

Dans le cadre du volet biosécurité du programme proAction, qui sera mis en œuvre à partir de septembre 2019, une évaluation des risques pour les fermes laitières a été élaborée et elle se fera avec votre médecin vétérinaire à l'aide d'un nouvel outil informatique. Elle est basée sur la norme nationale de biosécurité pour les fermes laitières canadiennes. Au cours de cette évaluation, plusieurs questions seront abordées concernant les pratiques actuelles de la ferme. L'objectif est de repérer les éléments à risques pour la biosécurité, propre à chaque ferme, et de favoriser l'échange avec le médecin vétérinaire du troupeau sur la façon de les réduire, de les éliminer ou de les gérer.





VISITEURS
Mesures de biosécurité obligatoires!

 **BOTTES PROPRES ET DÉSINFECTÉES OU JETABLES**

 **VÊTEMENTS PROPRES N'AYANT PAS EU DE CONTACT AVEC D'AUTRES ANIMAUX**

La biosécurité est un élément majeur à prendre en considération dans les fermes laitières afin d'éviter l'introduction et la propagation de maladies.



Les questions touchent notamment les thèmes suivants : la gestion de la santé des animaux, les introductions et les déplacements d'animaux, la gestion des installations et l'assainissement ainsi que le personnel, les visiteurs, les véhicules et l'équipement. La conception et l'aménagement des installations, la taille de la ferme, l'équipe de travailleurs, le statut de santé du troupeau et les stratégies de gestion pour la santé animale sont aussi pris en considération.

Le médecin vétérinaire et le producteur seront en mesure de déterminer le niveau de risque de maladies infectieuses, les maladies particulières préoccupantes pour l'exploitation, les vulnérabilités possibles et d'évaluer les méthodes potentielles de prévention ou de contrôle des maladies. À la suite de cette rencontre, le médecin vétérinaire pourra recommander les changements de gestion et les actions à entreprendre afin de bien gérer le risque selon les réponses aux questions. Chaque ferme est différente, donc plusieurs plans d'action et stratégies sont possibles. Un rapport et les trois procédures normalisées exigés pour proAction seront remis à la fin de la rencontre.

Mais avant

Depuis janvier jusqu'à la fin avril 2016 se déroule le projet pilote dans 40 fermes laitières du Québec pour tester le volet biosécurité et environnement. Tous les commentaires des producteurs et des médecins vétérinaires participants seront recueillis afin d'apporter des correctifs, si nécessaire. Les exigences finales, incluant l'évaluation des risques, seront officiellement adoptées lors de l'assemblée générale annuelle des Producteurs laitiers du Canada en juillet 2016. ■

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos questions à l'adresse suivante : plq@lait.qc.ca.

La composition du lait de chaque cueillette

Par **JEAN BRISSON**, expert en production laitière, **RENÉ LACROIX**, analyste – valorisation des données (intelligence d'affaires), et **MICHEL GRISÉ**, directeur assurance qualité et amélioration continue, Valacta

- Depuis le 1^{er} janvier 2016, vous avez accès à la composition du lait de chaque cueillette pour vous aider dans la gestion des performances de votre entreprise. Avoir l'information, c'est important. Il reste à bien s'en servir pour en tirer le meilleur.

Le projet d'avoir les analyses de chaque cueillette était sur la table depuis un bon moment déjà. C'est maintenant réalité : plus d'information qui vous est transmise rapidement. Reste à savoir comment l'utiliser pour en profiter. Voici quelques pistes pour vous orienter.

LA COMPOSITION DU LAIT ET LA RENTABILITÉ

Les taux de matière grasse et de protéine influencent directement les revenus, c'est-à-dire le montant du chèque à la fin du mois. Pour avoir un taux de gras et de protéine à la hauteur des attentes, le potentiel génétique du troupeau est un prérequis. Cette information se retrouve sur le rapport d'inventaire génétique du troupeau. Tous les troupeaux inscrits au contrôle laitier le reçoivent jusqu'à trois fois par année, c'est-à-dire chaque fois que les épreuves de taureaux sont mises à jour.

Outre la génétique, l'alimentation est bien sûr un facteur clé qui influence la composition du lait. C'est un aspect sur lequel il est possible d'agir rapidement. Que ce soit la composition de la



ration, la séquence d'alimentation, la gestion de la mangeoire, tout doit être bien réglé pour ne pas être déçu par les composants du lait.

L'alimentation compte pour une part importante du coût de production et des efforts considérables (lire des sommes importantes) sont déployés pour maintenir de bons taux de gras et de protéine. Grâce aux résultats d'analyse du lait de tous les réservoirs, il vous est maintenant possible de mesurer rapidement si le changement mis en place a donné les résultats escomptés.

Prenons l'exemple de la ferme QC La belle province dont les résultats sont présentés à la figure 1. On voit bien que le mois de janvier n'était pas très bien parti pour le taux de gras. Sans connaître les changements mis en place après le 11 janvier, on peut aisément conclure que les vaches ont bien répondu. Le taux de gras a fait un bond de 0,55 kg/hl en seulement 12 jours. Avec le prix du gras autour de 10 \$/kg, le lait livré le 23 janvier valait 5,50 \$/hl de plus que celui livré le 11. Il reste à souhaiter que ça se maintienne. Le troupeau ne semble pas démontrer beaucoup de stabilité.

Toujours dans l'exemple de la figure 1, on note que le taux de protéine est stable et se maintient un peu en haut de la moyenne provinciale. Il faut se rappeler que le gras et la protéine sont synthétisés de façon indépendante. On peut avoir un test de gras élevé et un test de protéine bas ou élevé, un test de gras bas et un test de protéine bas ou élevé, selon les nutriments disponibles dans la glande mammaire.

FIGURE 1. TAUX DE GRAS ET DE PROTÉINE AU RÉSERVOIR DE LA FERME QC

Date	Gras	Protéine
1 janvier	3,89	3,44
3 janvier	3,93	3,45
5 janvier	4,16	3,53
9 janvier	3,86	3,49
11 janvier	3,80	3,47
15 janvier	4,04	3,52
17 janvier	4,05	3,46
21 janvier	4,22	3,48
23 janvier	4,35	3,49

FIGURE 2. COMPOSITION DU LAIT À LA FERME TB

Date	Gras	Protéine	Urée (mg N/d)
Moyenne estimée	4,0	3,48	S.O.
1 janvier	4,14	3,34	15,4
3 janvier	4,10	3,36	17,1
5 janvier	4,12	3,40	14,4
7 janvier	4,20	3,35	15,9
9 janvier	4,08	3,34	15,4
11 janvier	4,03	3,29	13,8
13 janvier	4,01	3,30	13,9
15 janvier	3,97	3,28	11,3
17 janvier	4,09	3,30	10,8
19 janvier	4,11	3,36	12,5
21 janvier	4,06	3,35	12,1
23 janvier	4,00	3,34	11,5
25 janvier	4,06	3,39	12,4

L'URÉE DU LAIT ET LE GASPILLAGE

De nos jours, une gestion serrée des ressources est de mise. Cela ne signifie pas de couper sans regarder, mais ça veut assurément dire d'éviter de gaspiller. Les vaches ont besoin de protéine et les vaches avec un test de protéine élevée, encore plus. Il importe en tout temps de couvrir les besoins. L'urée du lait est un excellent indicateur pour savoir si on gaspille de la protéine. Les gens de la ferme TB (figure 2) en étaient certainement conscients. Sans connaître les changements mis en place vers le 10 janvier, les vaches ont répondu, et ils doivent s'en féliciter.

LE COMPTAGE DES CELLULES SOMATIQUES DU TROUPEAU SOUS LA LOUPE

Le comptage varie d'un réservoir à l'autre et l'amplitude des variations est d'autant plus grande que le troupeau présente un CCS élevé. Depuis quelques années déjà, les résultats hebdomadaires montraient des fluctuations parfois surprenantes. Préparons-nous à en voir davantage. Auparavant, la vache en défaut le mercredi pouvait passer inaperçue dans le résultat du réservoir du samedi. Dorénavant, ils seront tous là. Il va falloir rester vigilant et tenir à portée de main le plus récent rapport CCS des vaches individuelles pour repérer rapidement la ou les vaches responsables. La ferme Attention (figure 3) n'est pas près de toucher les primes à la qualité...

C'EST NORMAL QUE ÇA VARIE, MAIS À QUEL POINT?

On est habitué de voir des fluctuations d'une semaine à l'autre ou d'un contrôle à l'autre, mais de les voir à des intervalles aussi rapprochés que deux jours, c'est une autre histoire. La question est : qu'est-ce qui est significatif ou non? Au cours de l'automne 2015, une analyse des données a permis de brosser un portrait plus précis des fluctuations. Les données ont été décortiquées, analysées et interprétées, jusqu'à ce qu'on en vienne aux résultats rapportés dans le tableau 1.

En moyenne, on constate que le taux de gras varie de 0,07 kg/hl d'un réservoir au suivant, à la hausse ou à la baisse, quoique des variations plus grandes soient possibles. Par exemple, dans 5 % des cas, la variation de la teneur en gras sera supérieure à 0,18 kg/hl. D'une cueillette à l'autre, ça varie. Quand ça va dans le bon sens, on s'en réjouit. Sinon, il faut rester alerte et voir l'allure des prochains résultats.

Composant	Les variations d'un réservoir à l'autre sont en moyenne de :	Dans 5 % des cas, les variations dépassent :
Matière grasse (kg/hl)	±0,07	±0,18
Protéine (kg/hl)	±0,03	±0,07
Urée (mg N/dl)	±1,2	±3
Niveau des cellules somatiques (,000/ml)		
Troupeau avec CCS moyen < 150	±25	±80
Troupeau avec CCS moyen de 150 à 250	±40	±120
Troupeau avec CCS moyen de 250 à 350	±60	±160
Troupeau avec CCS moyen > 350	±80	±210

FIGURE 3. COMPTAGE DE CELLULES SOMATIQUES AU RÉSERVOIR DE LA FERME ATTENTION

CS (en milliers/ml)	
Date	Résultat
27 décembre 2015	309
2 janvier 2016	281
4 janvier 2016	312
8 janvier 2016	453
10 janvier 2016	283
12 janvier 2016	313
14 janvier 2016	256
16 janvier 2016	302
18 janvier 2016	419
20 janvier 2016	531
22 janvier 2016	326
24 janvier 2016	323

BIEN GÉRER NÉCESSITE DES INFORMATIONS DE QUALITÉ

Les bons gestionnaires ont du flair, mais sont surtout habiles à utiliser les informations à leur disposition. Les analyses de chaque cueillette vont permettre de raccourcir encore le temps de réaction quand la situation le commande. Ça va permettre également d'analyser plus facilement la réponse des vaches à tel ou tel changement. Il sera encore plus important de noter les changements d'alimentation. Plusieurs le font déjà et nous vous encourageons tous à le faire. Pour faire le lien entre les résultats et un changement, nous sommes toujours mieux armés avec de l'information précise. Répondre que le changement d'ensilage ou de supplément a été fait vers le milieu du mois, ce n'est pas aussi bon que de dire qu'il a été fait le 10... ■

Les productions supérieures

Productions acceptées en **NOVEMBRE 2015** ayant une MCR cumulative de **978 ET PLUS** • L'espace disponible ne nous permet pas toujours de publier tous les records de 978 et plus de MCR cumulative • Seuls les résultats qui répondent aux critères du Réseau laitier canadien sont ici publiés • Lactation sur une base de 305 jours • Le nom du taureau (père de l'animal) est généralement inscrit entre parenthèses à la suite du nom de la vache

Classe	Nom de la vache	N° d'enr. ou NIP	Date de vêlage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.
AYRSHIRE JUNIOR 3 ANS	Jolidai Victor Fanoel (Bp) (Kildare Victor-Et) Francis Roberge, Chesterville	107413949	01-15	3-26	11 982	4,36	3,76	349	371	399
	Du Bosquet Normandin Roucky (Bp) (Duo Star Normandin) Ferme Caron & Fils inc., Saint-Roch-des-Aulnaies	107494123	01-15	3-77	11 225	4,21	3,49	321	328	341
AYRSHIRE ADULTE 5 ANS +	Des Rasades Normandin Uranie (Tb) (Duo Star Normandin) Ferme des Rasades inc., Trois-Pistoles	105297918	11-14	6-143	13 596	4,4	3,22	333	358	324
	Du Petit Bois Orraryd Latina (Tb) (Orraryd) Ferme du Petit Bois inc., Saint-Valérien	105541335	12-14	6-155	12 666	4,76	3,47	305	361	320
HOLSTEIN JUNIOR 2 ANS	Arla Lauthority Chataigne (Tb) (Comestar Lauthority) Conrad Riendeau, Saint-Césaire	108175414	11-14	1-321	13 922	4,76	3,32	359	460	373
	Arla Braxton Windale (Bp) (Regancrest S Braxton-Et) Conrad Riendeau, Saint-Césaire	107780110	10-14	2-152	15 754	4,49	3,11	371	445	360
	Purstein Lauthority Blacky (Bp) (Comestar Lauthority) Ferme Charles Charette & Fils inc., Saint-Léon	108161923	11-14	1-364	14 830	3,53	3,37	372	352	391
	Arla Lavanguard Floralie (Bp) (Comestar Lavanguard) Conrad Riendeau, Saint-Césaire	107985175	11-14	2-91	14 608	4,34	3,14	350	409	345
	Holdream Dorcy Pouleine (Bp) (Coyne-Farms Dorcy-Et) Ferme Holdream, Saint-Honoré	107823196	01-15	1-322	14 651	3,32	3,08	384	345	370
	Holdream Dorcy Penelope (Bp) (Coyne-Farms Dorcy-Et) Ferme Holdream, Saint-Honoré	107823189	01-15	1-360	13 449	4,05	3,29	343	376	356
	Liatris Sudan Lily (Bp) (Va-Early-Dawn Sudan Cri-Et) Ferme Liatris SENC, Saint-Félicien	107438937	08-14	1-348	12 036	4,54	3,45	320	387	343
	Chamlab Ash Alina (Bp) (Willsbro Ash Et) Ferme Chamlab, Saint-Côme-Linière	107525962	03-14	1-361	12 995	4,07	3,07	340	375	327
	Gepaquette Shottbolt Gestune (Tb) (Gepaquette Dg Shottbolt) Ferme Gepaquette 2009 inc., Saint-Paul-d'Abbotsford	107293671	08-13	1-363	12 632	4,07	3,25	336	365	340
	Val-Bisson Fernand Lotus (Tb) (Cabon Fernand) Ferme Val-Bisson inc., Saint-Polycarpe	107629536	07-14	2-10	12 007	4,61	3,33	318	393	328
	Beaucoise Topside Popsy (Bp) (Gen-I-Beq Topside) Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie	108046944	12-14	1-364	14 272	3,6	2,93	359	350	327
	Rainholm Altgreatest 0693 (Bp) (Den-K Altgreatest) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	107810693	01-15	1-303	12 736	3,93	3,15	337	357	334
	Galar Shottle Tiranie (Tb) (Picston Shottle-Et) Ferme Galarneau inc., Barraute	108046580	01-15	2-118	13 044	3,88	3,6	314	331	358
	Front View Windhammer Lolita (Bp) (Gillette Windhammer) Ferme Verhaegen inc., Clarenceville	108013993	12-14	1-359	13 307	3,76	3,11	335	340	323
	Turcoval Shottbolt Eli (Bp) (Gepaquette Dg Shottbolt) Ferme Marc-A. Turcotte inc., Val-Brillant	107582873	10-14	1-333	12 863	3,74	3,14	334	334	328
	Dessureaux Bolton Lornya (B) (Sandy-Valley Bolton-Et) Ferme des Sureaux inc., L'Ascension-de-Notre-Seigneur	107647217	04-14	1-313	11 740	4,21	3,15	318	361	314
	Arla Goldwyn Joyci (Bp) (Braedale Goldwyn) Conrad Riendeau, Saint-Césaire	107985173	11-14	1-349	12 549	4,33	3,2	315	364	314
	Boisvert Lxor Surrlife (Tb) (Generations Lxor) Les Fermes Boisvert (2007) inc., L'Avenir	107368152	09-14	1-358	12 675	3,63	3,4	327	317	348
	Du Moulin Wildthing Sardine (Bp) (Gillette Wildthing) Ferme Riter 2010 inc., Saint-Sylvestre	107904764	09-14	2-95	12 633	4,18	3,49	309	345	337
	Purstein Sanchez Lana (Bp) (Gen-Mark Strmatic Sanchez) Ferme Charles Charette & Fils inc., Saint-Léon	108161927	12-14	2-11	13 228	3,71	3,28	327	330	334
	Duchesnet los Guili (Tb) (Ste Odile Shottle los) Ferme H R D Duchesne inc., Saint-Narcisse (Rimouski)	107585204	05-14	1-329	12 659	3,18	3,21	346	296	344
	Holdream Dorcy Planetarium (Bp) (Coyne-Farms Dorcy-Et) Ferme Holdream, Saint-Honoré	107823192	12-14	1-330	12 877	3,6	3,22	329	322	331
	Mormann Mayfield Amazon-Et (Tb) (De-Su D Mayfield 893-Et) Bryhill Farm inc., Ormstown	142156182	12-14	2-32	14 154	3,41	2,97	344	317	321
Rainholm Altameteor 0503 (Sully Altameteor-Et) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	107810503	03-14	1-318	12 504	3,48	3,09	337	318	324	
Vieuxsaule Salsa (Tb) (Braedale Goldwyn) Ferme Vieux-Saule, Saint-Esprit	107824943	10-14	2-10	10 949	5,53	3,55	273	403	302	
Drebert Cancun Chantal (Bp) (Larcrest Cancun-Et) Ferme Robert Séguin et Fils, Sainte-Marthe	108069853	11-14	1-347	12 714	4,15	3,08	319	354	305	

Classe	Nom de la vache	N° d'enr. ou NIP	Date de vêlage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.
HOLSTEIN SENIOR 2 ANS	Holdream Beacon Angelina (Tb) (End-Road Beacon-Et)	107518948	01-15	2-333	17 539	3,74	3,16	390	395	391
	Ferme Holdream, Saint-Honoré									
	Arla Wildthing Melodie (Tb) (Gillette Wildthing)	107664405	09-14	2-242	15 949	3,98	3,25	371	394	376
	Conrad Riendeau, Saint-Césaire									
	Purstein Lauthority Sabryna (B) (Comestar Lauthority)	107515027	12-14	2-327	15 119	4,47	3,43	330	400	355
	Ferme Charles Charette & Fils inc., Saint-Léon									
	Arla Brawler Winique (Tb) (Gen-I-Beq Brawler)	106900082	11-14	2-303	15 563	4,06	3,24	343	374	350
	Conrad Riendeau, Saint-Césaire									
Barthelemy Aftershock Sugi (Bp) (Ms Atlees Sht Aftershock-Et)	107437492	12-14	2-340	14 836	4,8	3,08	321	416	311	
Ferme Barthélémy SENC, Saint-Barthélémy										
Vinbert Boxer Barfly (Bp) (Dream-Prairie Shadow Boxer)	106764333	06-14	2-285	13 958	3,83	3,24	329	338	332	
Ferme Vinbert, Acton Vale										
Arolene G W Atwood Emilienne (Tb) (Maple-Downs-I G W Atwood)	107637073	12-14	2-303	14 740	3,6	3,32	325	315	340	
Entreprise Grain de Vie inc., Marleville										
HOLSTEIN JUNIOR 3 ANS	Boisblanc Magnetism Kelly (Tb) (Mister Magnetism-Et)	106837725	06-14	3-74	18 203	3,61	3,04	410	399	387
	Ferme Boisblanc Holstein, Saint-Justin									
	Sauvageau Infrarouge Lofa (Bp) (Micheret Infrarouge)	107222337	01-15	3-49	13 633	5,54	3,48	295	444	320
	Ferme Sauvageau inc., Saint-Thuribe									
	Derianne Lauthority Anais (Tb) (Comestar Lauthority)	107515024	01-15	3-52	15 385	3,9	3,42	333	353	355
	Ferme Charles Charette & Fils inc., Saint-Léon									
	Dessauges Seaver Royce (Tb) (R-E-W Seaver-Et)	106996068	01-15	3-112	14 007	5,3	3,36	298	429	313
	Ferme Belar inc., Upton									
	Counard Jordan Vegas (Bp) (Gillette Jordan)	107073032	01-15	3-70	15 388	4,09	3,32	330	366	343
	Ferme Counard, Saint-Éphrem-de-Beauce									
	Baste Duplex Carina (Tb) (Mesland Duplex-Et)	105420602	04-14	3-129	15 758	3,66	3,13	341	339	335
	Baste Holstein, Saint-Barthélémy									
Valleyclan Kingly Alice (Bp) (Lajeante Kingly)	106775358	12-14	3-94	14 641	4,69	3,3	306	388	316	
Valleyclan Farm, Compton										
Holdream Jordan Reeve (Tb) (Gillette Jordan)	107518942	01-15	3-29	15 701	3,26	3,35	343	303	360	
Ferme Holdream, Saint-Honoré										
Belle-Rivière Altaiota July (Bp) (Regancrest Altaiota-Et)	106250746	09-14	3-64	14 238	4,21	3,49	313	351	338	
Ferme Belle-Rivière SENC, Mirabel										
Plainelac Fever Bafine (Bp) (Crackholm Fever)	106594509	09-14	3-59	13 650	4,4	3,63	303	354	339	
Ferme Christian Lacasse, Saint-Vallier-de-Bellechasse										
Drahoka Lison (Tb) (Comestar Lauthority)	107437388	12-14	3-6	14 049	4,53	3,3	301	370	311	
Ferme Drahoka enr., Kamouraska										
HOLSTEIN SENIOR 3 ANS	Arla Steady Batista (Tb) (Stantons Steady)	106900067	12-14	3-292	18 560	4,69	3,64	371	471	425
	Conrad Riendeau, Saint-Césaire									
	Lareleve Atwood Christina (Tb) (Maple-Downs-I G W Atwood)	106456531	05-14	3-343	17 722	3,49	2,91	371	352	339
	Nieuwenhof & Associés inc., Dundee									
	Desleduc Laurin Mayline (Bp) (Den-K Marshall LI Laurin)	106526106	07-14	3-218	14 981	4,16	3,34	328	366	336
Ferme Desleduc Gms SENC, Thurso										
Royolait Malary Jordan (Tb) (Gillette Jordan)	106884258	12-14	3-183	15 368	4,57	3,23	316	393	321	
Ferme Royolait inc., Ange-Gardien										
HOLSTEIN JUNIOR 4 ANS	Boisblanc Sanchez Monia (Tb) (Gen-Mark Stmatic Sanchez)	106450112	11-14	4-107	17 773	4,87	3,33	343	448	360
	Ferme Boisblanc Holstein, Saint-Justin									
	Plainelac Shottle Danone (Tb) (Picston Shottle-Et)	106161583	06-14	4-60	15 487	4,84	3,24	325	423	330
	Ferme Christian Lacasse, Saint-Vallier-de-Bellechasse									
Majoric Sahara Opra (Bp) (Gen-I-Beq Sahara)	106670817	12-14	4-52	16 501	4,53	2,96	321	393	300	
Ferme Majoric inc., Saint-Pascal										
HOLSTEIN SENIOR 4 ANS	Delarive Fbi Vinny (Tb) (Gillette Brilea F B I)	106185281	01-15	4-330	18 890	4,24	2,98	360	415	343
	Ferme Philippe Lafontaine inc., Hérouxville									
	Guyette Baxter Wyny (Tb) (Emerald-Acr-Sa T-Baxter)	105946094	09-14	4-223	20 141	3,22	2,81	398	342	349
	Ferme Guyette et Fils SENC, Saint-Clet									
Desleduc Shottle Macha (Bp) (Picston Shottle-Et)	105836484	07-14	4-231	15 744	4,2	3,06	325	365	311	
Ferme Desleduc Gms SENC, Thurso										
HOLSTEIN ADULTE 5 ANS +	Holdream Shottle Rondelle (Tb) (Picston Shottle-Et)	105170911	11-14	6-250	20 582	4,42	3,38	371	444	402
	Ferme Holdream, Saint-Honoré									
	Arla Bolton Winick (Ex) (Sandy-Valley Bolton-Et)	104904232	08-14	7-60	19 181	4,26	3,1	380	435	371
	Conrad Riendeau, Saint-Césaire									
	Arla Lightning Kappa (Tb) (Lylehaven Lightning)	106289045	11-14	5-82	19 020	4,45	3,1	352	424	349
	Conrad Riendeau, Saint-Césaire									
	Boulet Toystory Cathleen (Ex) (Jenny-Lou Mrshl Toystory-Et)	104105162	06-14	7-149	17 093	4,59	3,02	338	422	325
	Ferme Boulet inc., Saint-François-de-Montmagny									
Lareleve Gibson Skye (Ex) (Silky Gibson)	102715258	11-14	9-209	16 294	4,68	3,47	302	387	337	
Nieuwenhof & Associés inc., Dundee										
Caron Edilie Ashlar (Tb) (Morningview Ashlar-Et)	105684453	12-14	5-149	17 780	3,88	3,16	327	345	333	
Ferme E.S.M. Caron inc., Sainte-Françoise										
SUISSE BRUNE SENIOR 2 ANS	Top Swiss Prohuvo Maloya (Tb) (Prohuvo)	107413942	11-14	2-364	13 053	4,23	3,95	341	356	385
	Francis Roberge, Chesterville									
SUISSE BRUNE ADULTE 5 ANS +	Silver Top Dy Charlotte (Ex) (Hilltop Acres En Dynasty Et)	958708	07-14	7-39	15 205	4,47	3,68	356	402	373
Ferme Brown HeavenSENC, Verchères										

Détecter l'endométrite subclinique à la ferme

- L'utilisation du Metrichack combiné au test d'estérase leucocytaire (bandelettes urinaires) aiderait à identifier les vaches atteintes d'endométrite et à réduire son impact sur votre troupeau.

Par JOCELYN DUBUC, professeur, et JOSÉ DENIS-ROBICHAUD, doctorante, Faculté de médecine vétérinaire, Université de Montréal

Pour être capable de bien diagnostiquer l'endométrite clinique, le médecin vétérinaire dispose de plusieurs outils. Au Québec, le Metrichack (voir photos) est le plus fréquemment utilisé. En ce qui concerne l'endométrite subclinique, la cytobrosse (voir photos) peut être utilisée à la ferme pour collecter un échantillon de cellules dans l'utérus. Cette brosse est ensuite roulée sur une petite lame de verre avant d'être observée au microscope pour compter la proportion de globules blancs présents.

Malgré la grande précision de ce dernier outil, on ne peut obtenir un résultat immédiat à la ferme, car il faut lire les lames de microscope au retour à la clinique vétérinaire. Il est donc surtout utilisé en recherche et peu par les médecins vétérinaires dans les fermes. Une nouvelle façon d'obtenir un tel diagnostic à la ferme est de faire un test d'estérase leucocytaire (voir photo) à partir de la cytobrosse. Malheureusement, il y a eu peu de recherche sur l'utilisation combinée du Metrichack (endométrite clinique) et du test d'estérase leucocytaire (endométrite subclinique) pour identifier les maladies du tractus reproducteur et pour quantifier la proportion des vaches qui en sont atteintes.

ON TESTE LA COMBINAISON

Pour tenter d'y voir clair, un projet de recherche a donc été mené auprès de 1 099 vaches dans 28 troupeaux laitiers. Chacune de ces vaches a été examinée à 35 jours en lactation en utilisant les tests du Metrichack (détecter à la ferme si présence d'écoulement vaginal purulent), de la cytologie (détecter au laboratoire si présence de globules blancs) et de l'estérase leucocytaire (détecter à la ferme si présence de globules blancs). Les vaches chez qui l'on diagnostiquait une pathologie utérine ne pouvaient pas être traitées dans le cadre de l'étude. Les données de reproduction





Metricheck et test d'estérase peuvent être utilisés à la ferme.

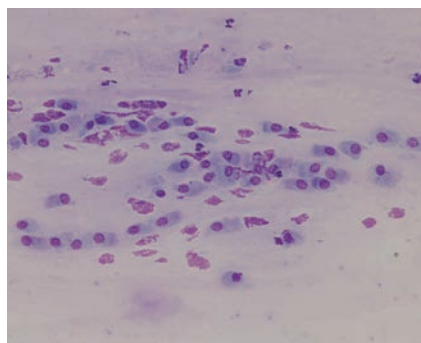
de ces vaches ont été récoltées jusqu'à 200 jours en lactation.

Les résultats de l'étude ont montré que lorsqu'on veut diagnostiquer les endométrites cliniques et subcliniques en même temps et directement à la ferme, on peut utiliser le Metricheck et le test d'estérase leucocytaire en combinaison. Plusieurs études avaient déjà démontré l'intérêt d'utiliser le Metricheck pour diagnostiquer les vaches à risque d'offrir une mauvaise performance subséquente en reproduction. Ce résultat n'est donc pas surprenant. Par contre, la possibilité d'utiliser avec confiance le test d'estérase leucocytaire à la ferme pour identifier les vaches à problème en reproduction permet vraiment de diagnostiquer tous les aspects de l'endométrite (clinique et subclinique). De plus, malgré que la concordance entre les résultats de la cytologie et de l'estérase leucocytaire n'ait pas été parfaite, l'utilisation de ce dernier par un médecin vétérinaire reste tout de même un atout important dans la gestion de la reproduction d'un troupeau. Dans un contexte de recherche où on doit être très précis, l'utilisation du Metricheck et de la cytologie reste tout de même le meilleur

QU'EST-CE QUE L'ENDOMÉTRITE ET QUEL EST SON IMPACT?

Chez la vache laitière, l'endométrite est une cause fréquente de problème de fertilité lors de la première saillie. Elle se distingue par la présence d'infection ou d'inflammation persistante au tractus reproducteur durant la période de deux mois qui suit le vêlage.

Il y a deux types d'endométrite : clinique (aussi appelée écoulement vaginal purulent) ou subclinique (aussi appelée endométrite cytologique). Les recherches menées au cours des dernières années montrent que ces deux conditions ont un impact négatif considérable sur la performance subséquente en reproduction des vaches atteintes. Chacune des conditions augmenterait individuellement le temps moyen des vaches à devenir gestantes d'environ une trentaine de jours. Lorsque les deux conditions sont présentes en même temps chez la vache, ce temps moyen est d'environ une soixantaine de jours ouverts supplémentaires. Considérant que le coût d'un jour ouvert peut osciller entre 3 \$ et 6 \$ par jour, ces maladies peuvent donc avoir un impact économique négatif important pour le troupeau.



Avec la cytologie, les résultats doivent être analysés en laboratoire.

leur choix. Par contre, il vaut mieux avoir un test légèrement imparfait et le réaliser plutôt que d'avoir un test parfait qu'on ne peut pas faire à la ferme.

À l'intérieur des 28 troupeaux recrutés pour l'étude, la proportion moyenne de vaches atteintes par l'endométrite clinique était de 20 % et variait de 5 % à 55 % selon les troupeaux. Pour l'endométrite subclinique, la moyenne était de 35 % et elle variait de 5 % à 75 %. De façon surprenante, si on calcule la proportion de vaches présentant au moins une ou

l'autre des conditions, la proportion moyenne des vaches atteintes dans les troupeaux était de 50 % et variait de 10 % à 90 %. Ces résultats démontrent donc clairement que l'endométrite (clinique et subclinique) peut affecter une grande proportion des vaches des troupeaux en général, soit une vache sur deux dans un troupeau moyen. Cette situation peut avoir de grandes conséquences négatives sur le succès à la première saillie des vaches et augmenter passablement la moyenne des jours ouverts des troupeaux.

TRAVAILLER EN ÉQUIPE

Si la performance de votre troupeau en reproduction à la première saillie est sous vos attentes ou celles de votre médecin vétérinaire, il se peut que ce dernier vous propose de mettre en place une stratégie diagnostique pour identifier les vaches affectées par l'endométrite clinique ou subclinique. Dans un tel contexte, l'utilisation du Metricheck et du test d'estérase leucocytaire pourrait vous aider à identifier les vaches affectées et à les traiter. Elle pourrait aussi vous fournir des données pour réfléchir aux facteurs de risque pouvant expliquer une situation où la proportion de vaches atteintes est élevée. Dans un tel cas, un travail d'équipe producteur-médecin vétérinaire-nutritionniste est hautement souhaitable, car une gestion déficiente de la période de transition est souvent en cause. ■

NATURE DE LA DIÈTE

L'élément clé des apports en vitamines B pour la vache laitière

- Des travaux menés par une équipe de chercheurs d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et de l'Université Laval aura permis d'obtenir des connaissances qui aideront à mieux estimer les apports en vitamines B en fonction de l'alimentation et ainsi améliorer la santé et optimiser la productivité des vaches laitières, augmentant du même souffle les profits des fermes québécoises.

L'ajout de suppléments de vitamines B dans les rations pour vaches laitières gagne en popularité. Pourtant, l'utilisation de ces suppléments ne se traduit pas inévitablement par de meilleures performances chez les

animaux. En effet, les vitamines B peuvent être synthétisées ou utilisées par les microorganismes du rumen. Par conséquent, à l'heure actuelle, il est très difficile de prédire l'impact qu'aura l'alimentation sur les quantités disponibles pour l'animal, et donc de savoir si les apports en vitamines B sont suffisants ou non.

EN UN CLIN D'OEIL

CHAMP D'APPLICATION : Alimentation et nutrition animale

OBJET DE LA RECHERCHE/ÉLÉMENTS D'INNOVATION : Identification et compréhension des facteurs alimentaires affectant les quantités de vitamines B disponibles pour la vache laitière

RETOMBÉES POTENTIELLES : Amélioration des logiciels pour équilibrer les rations afin de tenir compte des apports et besoins en vitamines B

RECHERCHE SUBVENTIONNÉE PAR : FRQNT-AAC-Novalait-MAPAQ

POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE : Christiane L. Girard, agr., Ph. D., chercheuse, Centre de R et D de Sherbrooke, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Sherbrooke
 Christiane.Girard@agr.gc.ca

Par [DOUGLAS S. CASTAGNINO](#), doctorant, Département des sciences animales, Université Laval et Centre de recherche et de développement de Sherbrooke, [RACHEL GERVAIS](#), professeure chercheuse, Département des sciences animales, Université Laval, et [CHRISTIANE L. GIRARD](#), chercheuse, Centre de recherche et de développement de Sherbrooke

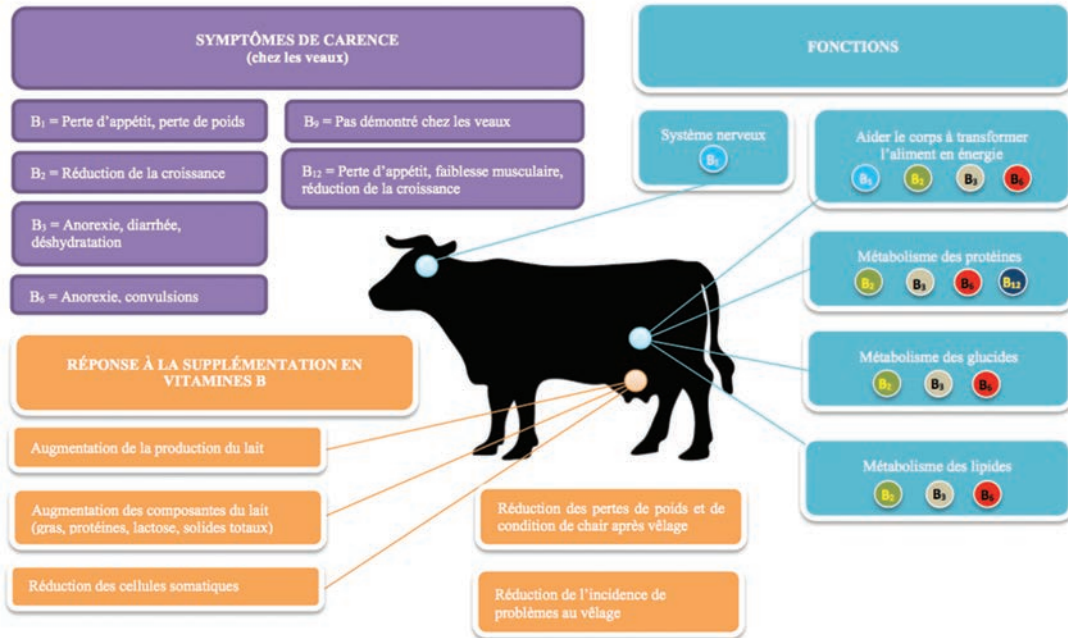
Les vitamines B sont des substances présentes en petites quantités dans les aliments, sans valeur énergétique, mais essentielles au maintien d'un métabolisme normal. Il existe huit vitamines B : thiamine (B₁), riboflavine (B₂), niacine (B₃), acide pantothénique (B₅), vitamine B₆, biotine (B₈), acide folique (B₉) et vitamine B₁₂. Chacune de ces vitamines possède cependant une structure et des fonctions différentes.

Des symptômes de carences en vitamines B peuvent parfois être constatés chez le veau, avant le développement du rumen (voir Figure). Cependant, chez l'animal adulte, les microorganismes du rumen sont capables de synthétiser les vitamines B, de sorte que des symptômes de carences sont très rarement observés. Malgré tout, il semble que, sous certaines conditions, cette capacité de synthèse des microorganismes ne suffise pas à fournir les quantités de vitamines B permettant à l'animal d'exprimer son plein potentiel.

L'EFFET DE LA DIÈTE SOUS LA LOUPE

Notre équipe a donc cherché à mesurer l'impact de différents éléments de la diète des vaches laitières sur la synthèse et la dégradation des vitamines B par les microorganismes, et ultimement, sur les quantités disponibles pour l'animal.

Nos résultats démontrent bien que, pour plusieurs vitamines, les quantités disponibles pour l'animal dépendent davantage de la synthèse microbienne que des concentrations retrouvées dans les aliments. Par exemple, dans une étude menée en collaboration avec l'Université du Michigan, nous avons observé qu'une ration à base d'ensilage de luzerne fournissait plus



de vitamines B₂, B₃ et B₆ lorsque la plante était récoltée jeune comparativement à des rations à base d'ensilage de luzerne plus mature, alors que l'inverse était observé pour la vitamine B₁

(voir Tableau). Pourtant, l'alimentation des animaux avec un ou l'autre des ensilages n'a affecté que les quantités disponibles pour l'animal des vitamines B₁, B₃ et B₉. Fait à noter, celles-ci

étaient plus importantes lorsque les animaux recevaient une diète à base d'ensilage mature. À la lumière de ces résultats, on comprend bien que les quantités de vitamines B retrouvées

La fiabilité et l'efficacité en toute simplicité

MF 5600

le choix logique

5 modèles
de 95 à 130 ch (vraies forces moteur)

Plusieurs plans de financement offerts chez votre concessionnaire.

▶ **2 choix de moteurs**
Agco Power 3 et 4 cylindres

▶ **Transmission**
Dyna-4 avec agencement de vitesse
Auto-Drive est optionnelle

▶ **Choix de cabines**
Classic et Deluxe

▶ **3 choix de débit hydraulique**
15-26 et 29 GPM centre ouvert et fermé

▶ **Suspension cabine et suspension avant**

Voyez votre concessionnaire MF pour une démonstration




Agritibi R.H. inc. Saint-André-Avellin - 819 983-2124 Amos - 819 732-6296 Alcide Ouellet & Fils inc. Cacouna - 418 862-0541 Saint-Cyprien - 418 963-2647 Champoux Machineries inc. Warwick - 819 358-2217 Équipements Guillet inc. Sabrevois - 450 346-6663 Équipements Séguin & Frères inc. Saint-Clet - 450 456-3358	Groupe Symac Normandin - 418 274-4568 Saint-Hyacinthe - 450 799-5571 Parisville - 819 292-2000 Saint-Bruno (Lac Saint-Jean) - 418 343-2033 Saint-Denis-Sur-Richelieu - 450 787-2812 Rougemont - 450 469-2370 Pont-Rouge - 418 873-8628 Napierville - 450 245-7499 Garage N. Thiboutot inc. Saint-André de Kamouraska - 418 493-2060	Garage Paul-Émile Ancill Itée Mont-Joli - 418 775-3500 Les Équipements Yvon Rivard inc. Mirabel - 450 818-6437 Machineries Horticoles d'Abitibi inc. Pouliaries - 819 782-5604 Machinerie JNG Thériault inc. Amqui - 418 629-2521 Machineries Nordtrac Itée Louiseville - 819 228-4848 Saint-Roch-De-L'Achigan - 450 588-2055 Saint-Barthélemy - 450 885-3202	Service Agricole de l'Estrie inc. Coaticook - 819 849-4465 Service Agricole de Beauce Sainte-Marie De Beauce - 418 387-3814 Saint-Georges de Beauce - 418 228-3622 www.masseyferguson.com
--	--	---	---




MASSEY FERGUSON®

184663

TABLEAU 1. INFLUENCE DE LA MATURITÉ À LA RÉCOLTE DE L'ENSILAGE DE LUZERNE SUR L'APPORT EN VITAMINES B CHEZ LES VACHES LAITIÈRES

QUELLES SONT LES VITAMINES LES PLUS DISPONIBLES SELON LA MATURITÉ DE LA PLANTE?

	JEUNE	MATURE
	B ₂ B ₃ B ₆	B ₁
		B ₂ B ₃ B ₆ B ₉
		B ₁ B ₃ B ₉

-  Concentration en vitamines B dans la diète
-  Synthèse de vitamines B dans le rumen
-  Quantité de vitamines B disponibles pour la vache aux sites d'absorption

dans la ration ne reflètent pas les quantités qui seront disponibles pour l'animal.

Divers projets, en collaboration avec différents centres de recherche, nous ont permis d'évaluer l'importance d'autres caractéristiques de la ration telles l'espèce végétale et la longueur de coupe des fourrages, les niveaux d'énergie et d'azote des diètes ainsi que

l'ajout de graines de lin. Globalement, les résultats montrent que la synthèse des vitamines B₁, B₂ et B₃ par les microorganismes du rumen diminue lorsque l'ingestion de ces vitamines augmente, indiquant qu'il y a une possible régulation de la quantité de vitamines B présente dans le rumen par les microorganismes. De plus, une augmentation de l'ingestion d'amidon

et d'azote augmente la synthèse des vitamines B₁ et B₉, mais diminue celle des vitamines B₂ et B₃. Ces corrélations démontrent une fois de plus que la nature de la ration, en affectant les populations microbiennes présentes dans le rumen, modifie les quantités de vitamines B disponibles pour la vache.

La suite des travaux consistera à modéliser ces données recueillies au cours des trois dernières années pour créer des modèles mathématiques capables de prédire les quantités de vitamines B disponibles pour les vaches. L'intégration de ces modèles aux logiciels de formulation de ration permettra de déterminer les modifications de rations qui aideront les microorganismes du rumen à produire plus efficacement les vitamines B pour la vache. Cela permettra aussi de déterminer les rations pour lesquelles des suppléments de vitamines B sont susceptibles d'améliorer la santé du troupeau et la performance laitière et ainsi accroître la rentabilité des entreprises laitières. ■

LA GAMME DES PRODUITS



C'est la réalité : une vache plus confortable est plus rentable. Et personne n'égale Promat en matière de solutions de confort. Afin que votre troupeau vous rapporte au maximum, que vous utilisiez le matelas GELMAT DS innovateur, le tout premier Pasture Mat, le nouveau Comfort Mat ou le Pack Mat qui fait économiser le sable, Promat a le produit qui conviendra aux besoins spécifiques et budgétaires de votre élevage. Alors, quelle est la meilleure solution pour vous ?



GELMAT DS

- Avec système de contrôle du confort
- Réglage de la fermeté selon le type de troupeau
- Performances maximales

PASTURE MAT

- Le produit le plus réputé sur le marché
- Conçu pour imiter la pâture naturelle
- Options de matelas de qualité

PACK MAT


- Réduit de jusqu'à 70 % l'utilisation de sable
- Entretien minime des stalles
- Empêche les vaches de creuser

COMFORT MAT

- Mousse très dense : longue durée et maximum de confort
- Membrane pare-humidité en plastique pour garder l'intégrité de la mousse
- Notre solution la plus économique

| 1.888.337.6265 | www.promatinc.com | info@promatinc.com

184585



Une comptabilité adaptée à votre exploitation agricole

Gérez facilement vos finances grâce à Analyste AgExpert

Vous n'avez qu'à saisir vos données et le logiciel s'occupe du reste. Faites le suivi des revenus, des dépenses, de la TPS/TVH et des stocks, et sachez vos coûts de production exacts. Vous pouvez personnaliser votre fichier de données en fonction de vos besoins. De plus, une équipe de soutien pourra répondre à vos questions, en personne, au téléphone ou en ligne.

logicielsfac.ca | 1-877-721-0064



Financement agricole Canada
Pour l'avenir de l'agroindustrie

Canada



La recette gagnante lors d'urgences intestinales

- **Un diagnostic et une intervention précoces font souvent toute la différence pour votre animal. Ce peut être une question de survie!**

Une vache vous inquiète? Elle n'a pas tout mangé aujourd'hui et a fait peu ou pas de fèces (fumier)? Elle a le pis flasque, semble inconfortable et a l'œil enfoncé et triste? Vous croyez que ses coliques sont dues à une indigestion, puisque vous venez tout juste de changer de fourrages? Finalement, vous vous dites que vous verrez demain si elle va mieux... Mais si c'était la mauvaise décision? Si les autres causes possibles nécessitaient un traitement plus rapide? Pourrait-on éviter le pire par une intervention précoce?

Chez le bovin adulte, les coliques peuvent avoir plusieurs origines et sont, en majorité, relativement urgentes. Il y a entre autres la torsion du petit intestin, le syndrome hémorragique jéjunal (caillot de sang à l'intérieur du petit intestin), l'intussusception (section d'intestin qui entre à l'intérieur d'une portion voisine,

comme un bas tourné à l'envers) et les problèmes de cæcum (apparentés à l'appendicite). Des causes non intestinales, mais tout aussi graves, peuvent provoquer les mêmes manifestations cliniques, comme la torsion utérine, laquelle survient évidemment chez des vaches gestantes, souvent durant le tarissement, et donc dans un groupe de vaches « moins surveillées » parce qu'elles ne sont pas en production. Leur état passe souvent inaperçu. Il faut donc consulter dès qu'on s'aperçoit qu'une vache tarie ne va pas bien.

QUELLES SONT LES CAUSES?

Chez la vache laitière, la plupart de ces conditions sont d'origine « mécanique » et arrivent comme des « accidents », n'importe quand durant la lactation et même durant la gestation.

QU'EST-CE QUI PRÉDISPOSE OU FAVORISE LES ACCIDENTS DIGESTIFS?

Les facteurs de risque sont presque toujours inconnus. Toutefois, dans le cas des intussusceptions, des mouvements anormaux des intestins suite à une diarrhée, un changement alimentaire soudain ou la présence d'une masse intestinale pourraient être incriminés. Les froids hivernaux et les changements alimentaires chez les vaches en début de lactation pourraient favoriser la formation de caillots de sang dans le petit intestin causée par l'action des toxines de certaines bactéries contenues dans les ensilages mal fermentés.

POURQUOI TANT DE DOULEUR ET DE FAIBLESSE?

Les bovins n'expriment pas toujours la douleur très clairement, puisqu'ils sont des proies à l'état sauvage. La manifestation des signes de faiblesse les rend susceptibles d'être tués. Donc, la vache a tendance à démontrer des signes de douleur principalement lors des conditions extrêmes. Toutefois, la douleur peut se traduire par des piétinements, des étirements, des ruades dans l'abdomen, le décubitus (animal couché) et même par des grincements de dents et des gémissements. La douleur abdominale a plusieurs explications.

Au début de la condition, la distension des intestins peut causer des

LA CHRONIQUE VÉTÉRINAIRE EST SOUS LA RESPONSABILITÉ D'UN COMITÉ DE RÉDACTION QUI RÉVISE CHACUN DES ARTICLES AVANT PUBLICATION.

GILLES FECTEAU, FMV Saint-Hyacinthe, coordonnateur du comité de rédaction; **PAUL BAILLARGEON**, ZOETIS; **GUY BOISCLAIR**, Merck santé animale; **YVES CARON**, Clinique vétérinaire St-Tite; **ANNIE DAIGNAULT**, Clinique vétérinaire Saint-Césaire; **MAXIME DESPÔTS**, Clinique vétérinaire St-Louis-Embryobec; **DAVID FRANCOZ**, FMV Saint-Hyacinthe; **JEAN-PHILIPPE ROY**, FMV Saint-Hyacinthe; **ISABELLE VEILLEUX**, Clinique vétérinaire Centre-du-Québec; **NICOLE RUEST**, Clinique vétérinaire Centre-du-Québec; **ELIZABETH DORÉ**, Clinique vétérinaire St-Tite; **VÉRONIQUE FAUTEUX**, FMV Saint-Hyacinthe. Pour questions ou commentaires : gilles.fecteau@umontreal.ca.



Forme poire
↓
Abdomen normal



Forme poire-pomme
↓
Distension abdominale
↓
Urgence intestinale



Forme pomme-pomme
↓
Distension ruminale
↓
Urgence ballonnement

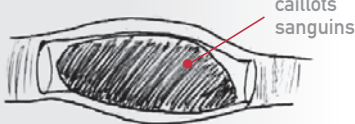
douleurs. Si la circulation est compromise (surtout lors de torsion), une portion de l'intestin va se dévitaliser, laissant passer des bactéries, causant une infection dans l'abdomen. Dans ces cas, la douleur sera violente, mais ne durera pas très longtemps (souvent une douzaine d'heures), puis s'estompera. Il est donc possible de manquer les signes cliniques associés à la douleur si la condition se présente durant l'absence d'un surveillant dans l'étable.

Le piétinement ne devrait pas être pris à la légère, car il est parfois l'unique signe précoce. Attendre la manifestation de symptômes plus marquants (arrêt de déjections et chute de production laitière) compromet parfois la guérison de l'animal. En effet, ces symptômes peuvent n'apparaître que lorsque la condition est sévère. L'état général est presque toujours modifié et peut devenir critique, l'animal se retrouvant faible et déshydraté. Après le choc, la mort peut survenir rapidement si rien n'est fait pour régler la situation.

S'il le juge nécessaire, le médecin vétérinaire peut proposer de faire un bilan sanguin afin de l'aider à préciser le diagnostic. Il sera aussi utilisé pour suivre l'évolution du cas et pour l'établissement d'un pronostic de survie et d'un plan thérapeutique, comme la fluidothérapie et les transfusions sanguines.

L'échographie apporte des informations intéressantes. Elle permet parfois de visualiser les intestins dilatés, d'évaluer leurs mouvements, de voir des anomalies ou des caillots de sang et du liquide autour des intestins.

Syndrome hémorragique jéjunal dans l'intestin



Syndrome hémorragique jéjunal dans l'épaisseur de la muqueuse



Torsion intestinale



Intussusception



À PART LA DOULEUR, QUELS SONT LES SIGNES CLINIQUES DE COLIQUES?

La perte d'appétit, la faiblesse, le changement dans le regard et la diminution de production laitière sont les premiers signes de coliques, mais ceux-ci ne sont pas spécifiques. L'absence de fèces ou des fèces teintées de sang ou noires ou contenant du mucus sont l'indice d'une condition sérieuse. Après quelque temps, une distension de l'abdomen apparaît, suite à l'accumulation de contenu intestinal. Une vache qui ne mange plus depuis 24 heures et dont l'abdomen s'arrondit devrait vous inquiéter.

QUELLES SONT LES MÉTHODES DIAGNOSTIQUES DU MÉDECIN VÉTÉRINAIRE?

Durant son examen, le médecin vétérinaire utilise l'auscultation pour vérifier les fréquences cardiaque et respiratoire et les zones de résonance, communément appelée « ping », à la percussion de l'abdomen. Aussi, l'examen transrectal est primordial.

QUELLES SONT LES AVENUES THÉRAPEUTIQUES?

Bien souvent, la chirurgie abdominale réalisée par une incision dans le flanc permet de poser le diagnostic final. Si à la constatation des lésions le pronostic est trop sombre, l'euthanasie peut être suggérée. Si au contraire le pronostic est encourageant, un traitement chirurgical peut être pratiqué pour régler la situation. Cependant, la ferme n'offre pas toujours les conditions optimales pour permettre l'application de ces procédures de façon sécuritaire (pour la patiente et le manipulateur).

Il est possible que deux chirurgiens, une anesthésie particulière, une table pour coucher la vache ou un suivi postopératoire attentif soient nécessaires. Le transfert en centre hospitalier devrait donc toujours être considéré dans le plan de traitement.

Toutefois, si le diagnostic préalable et l'état de l'animal le permettent, une chirurgie correctrice peut être pratiquée sur place (un assistant présent à la ferme peut être invité à participer

sous les directives du médecin vétérinaire). Il faut, dans ce cas, prévoir le matériel nécessaire au bon déroulement de la procédure : une table pour mettre le matériel chirurgical à portée de main, de l'eau tiède en bonne quantité ainsi qu'une source d'électricité et un éclairage adéquat. Un espace libre et propre doit être mis à disposition afin d'installer la patiente pour la durée de la chirurgie, et idéalement pour le suivi postopératoire. Dans ce cas, une stalle libérée de la vache voisine ou un parc vide peut faire l'affaire. Il faut prévoir un câble pour attacher la patiente si la procédure est réalisée debout. Il est préférable, dans ce cas, d'attacher la tête de la vache du même côté que le site chirurgical, avec un nœud coulant facile à défaire, afin d'éviter qu'elle tombe sur le site d'incision si elle se couche durant la procédure, ce qui est plus probable que durant une chirurgie de déplacement de caillette, car les conditions intestinales sont souvent beaucoup plus douloureuses. Si cela arrivait, il faut pousser la patiente pour éviter qu'elle ne tombe sur ses intestins.

Il faut aussi prévoir des câbles pour attacher les pattes si le chirurgien préfère l'approche en position couchée. Dans ce cas, la litière doit être suffisante pour assurer le confort de l'animal. Une corde pour attacher la queue est pratique, mais il est probable que le chirurgien préfère qu'un assistant la soulève pour aider à calmer la vache durant les procédures douloureuses. Il peut aussi être nécessaire d'attacher une patte pour éviter les ruades ou de mettre des ballots

TABLEAU 1 : PRONOSTIC SELON LA NATURE DE LA LÉSION

LÉSION	PRONOSTIC
Torsion des vaisseaux des intestins	Sombre
Syndrome hémorragique jéjunal avec obstruction	Sombre
Torsion d'un bout d'intestin	Réservé
Intussusception sans péritonite	Bon
Intussusception avec péritonite	Réservé
Masse intestinale – lymphome (leucose)	Sombre
Dilatation de cæcum	Bon
Rétroflexion (torsion) de cæcum	Réservé à sombre
Déplacement de caillette à gauche	Bon
Dilatation de caillette à droite	Bon
Volvulus de caillette (souvent appelé « torsion »)	Réservé à sombre
Réticulo-péritonite traumatique (corps étranger dans le réseau)	Réservé à sombre

de paille près des pattes arrière en guise de barrière protectrice pour le chirurgien.

Si possible, des fluides intraveineux seront administrés avant la chirurgie pour limiter la dégradation de l'état général de la vache; il faut donc prévoir un système pour attacher la cruche solidement. Selon la condition, il se peut qu'il faille vider une portion d'intestins de son contenu de fèces. Dans ce cas, il est préférable de mettre à disposition une poubelle pour recueillir ce contenu et ainsi éviter de contaminer davantage l'environnement chirurgical.

ET LES SOINS POSTOPÉRATOIRES?

Les objectifs du traitement postopératoire sont: contrôler la douleur, limiter les effets inflammatoires et systémiques (par des anti-inflammatoires non stéroïdiens et des fluides)

et prévenir les infections avec les antibiotiques (risque de péritonite). Certains cas peuvent même nécessiter une transfusion sanguine s'il y a eu hémorragie. De plus, un programme alimentaire très fibreux est essentiel.

QUEL EST LE PRONOSTIC?

Selon la condition, le pronostic de survie se limite à quelques jours, parfois quelques heures, en l'absence de traitement. Toutefois, même après une chirurgie, le taux de réussite est loin de 100 %. L'état dans lequel la vache se trouve avant l'opération a un impact majeur sur l'évolution du cas. Les pronostics les plus sombres surviennent avec les candidates hypothermiques (température basse), déshydratées sévèrement, en état de choc (cœur rapide) et présentant un abdomen très distendu. Le délai écoulé entre l'accident intestinal et l'intervention chirurgicale est également un critère important. Plus on intervient tardivement, plus les conséquences s'aggravent. Le type de lésion et sa localisation influencent aussi les taux de réussite (tableau 1). Si le transit digestif ne reprend pas dans les jours suivants la chirurgie, le pronostic s'assombrit grandement.

Dans tous les cas, un examen vétérinaire permettra d'éclaircir le diagnostic et d'établir le bon traitement rapidement. Un suivi est également indiqué dans les 12 à 24 heures après une chirurgie afin d'ajuster les soins postopératoires selon l'état de l'animal, contribuant à optimiser les chances de réussite du traitement. ■

LE JEU EN VAUT LA CHANDELLE

Vous terminez de lire cet article et vous décidez d'appeler votre médecin vétérinaire. Celui-ci constate par son examen que votre vache présente une fréquence cardiaque trop rapide, est déshydratée sévèrement, n'a plus de contractions ruminales et il détecte une bande de tension entre les intestins lors de la palpation transrectale. Vous lui demandez donc de l'opérer à la ferme et vous l'aidez, car vous êtes à l'aise avec le sang. Après avoir installé des fluides intraveineux et administré un antidouleur, votre médecin vétérinaire découvre, comme il le croyait, qu'elle a une torsion des vaisseaux des intestins. En travaillant très fort, il réussit à remettre les intestins en place et s'assure de leur vitalité. Le lendemain, déjà, votre patiente mange un peu plus et sa production de lait s'améliore. L'examen vétérinaire valait-il la peine d'être fait rapidement?

Des solutions novatrices

Ventilation mécanique et naturelle



ESSAYEZ LE **MAX-AIR**

Grand ventilateur d'extraction

- Disponible en 36, 50 et 72"
- Boîtier fait de fibre de verre robuste
- Facile à nettoyer
- Extrêmement performant
- 1 vitesse ou variable
- Opération très silencieuse
- Ensemble de poulie et roulement robuste
- Rendement énergétique amélioré

Contactez-nous afin de trouver votre distributeur local
1-800-361-1003 | www.ventecventilation.ca | info@ventec.ca

Par MICHEL FORTIER, agent au marketing, et MARIE-FÉE PROULX, agente de promotion, Marketing, PLQ

Le Lait et les Fromages d'ici rayonnent à Montréal en lumière

LA FÊTE DES FROMAGES D'ICI

Les 18, 19 et 20 février dernier, les amateurs de fromages s'étaient donné rendez-vous à la 10^e édition de la Fête des fromages d'ici à la Grande-Place du Complexe Desjardins. La population était invitée à profiter de cette occasion unique en son genre à Montréal pour rencontrer une vingtaine de fromagers artisans des quatre coins du Québec. En plus de déguster et acheter parmi soixante-dix variétés, les gens avaient la chance de découvrir de parfaits accords alcools-fromages à la Boutique Fromages d'ici. La fréquentation quotidienne du





site est estimée à plus de 20 000 personnes. Au total, plus de 2 500 kg de fromages d'ici ont été dégustés et vendus.

Plusieurs visiteurs ont adopté avec plaisir l'application mobile Mon carnet Fromages d'ici, l'outil de dégustation qui enrichit les goûts de près de 30 000 usagers. Les efforts ont porté des fruits, puisque durant l'événement le nombre moyen de téléchargements par jour a connu une augmentation de 409 % par rapport aux autres jours de février. Depuis le 1^{er} mars, plus de 10 000 dégustations sont maintenant enregistrées.

En matière de couverture médiatique, notons que Michel Fortier, agent au marketing des PLQ, était interviewé à l'émission *Plaisirs Gourmands* de la station CIBL FM, le 18 février, en compagnie de Nancy Portelance, présidente de Plaisirs Gourmands, distributeur de fromages fins québécois. Le 19 février, la webtélé *On s'en food* enregistrait une émission au cœur de la Fête des fromages d'ici, à laquelle a participé le fromager Simon-Pierre Bolduc de la Fromagerie La Station. Le même jour, l'animateur Francis Reddy de la populaire émission *Bien dans son assiette* de Radio-Canada Première réalisait aussi une entrevue avec Michel Fortier et le chef Jean-Paul Grappe, superviseur des opérations de la Soirée découverte chefs et fromages d'ici, couvrant de long en large la beauté et les particularités de cet événement prestigieux.

LA 7^e ÉDITION DE LA SOIRÉE DÉCOUVERTE CHEFS ET FROMAGES D'ICI

Le samedi 20 février se déroulait, au Grand Salon du Fairmont Le Reine Élizabeth de Montréal, la septième grande compétition du concours *Toqués des fromages d'ici*. Un repas magistral était offert par quatre finalistes de l'émission *Les Chefs!* télédiffusée à l'été 2015 à l'antenne de Radio-Canada. C'est avec passion que ces concurrents se sont surpassés et ont présenté 12 créations culinaires mettant en vedette les fromages d'ici. L'animation de la soirée était confiée à Anne-Marie Withenshaw. À titre de jurés, les 400 convives avaient le grand bonheur de savourer ces plats et de déterminer lequel parmi les chefs en lice méritait de remporter la bourse de 5 000 \$ offerte par les PLQ. C'est Antoine Corriveau, chef aux Ateliers et saveurs de Québec, qui a conquis leur cœur et leurs papilles. Les autres finalistes, quant à eux, recevaient chacun 1 000 \$. Plus de 110 kg de fromage ont servi aux créations culinaires alors que 4 800 plats ont été servis. Les recettes en compétition sont toutes disponibles sur le site fromagesdici.com.



Par MARIE-ÈVE LALONDE, agente de marketing, Marketing, PLQ

LA PLACE DE LA FAMILLE LE LAIT!

La Place de la famille le Lait occupait, pour une cinquième année, l'esplanade de la Place des Arts, dans le cadre du volet extérieur du Festival Montréal en Lumière.

Vedette incontestée, la Glissade urbaine le Lait était de retour pour faire vivre un moment unique aux festivaliers. Cette structure d'une longueur de 110 mètres comprenant des effets sonores, des lumières multicolores et munie d'une technologie permettant de glisser beau temps, mauvais temps est assurément une attraction incontournable. Elle était accompagnée de la Miniglissade le Lait, d'une hauteur et d'une inclinaison réduites, conçue spécialement pour les tout-petits.

Toujours à la Place de la famille le Lait, deux stations photos dynamisaient l'ambiance. Tout un chacun courrait la chance de gagner LAITscapade familiale le Lait en partageant leurs souvenirs sur les réseaux sociaux grâce au mot-clic #LeLaitenLumiere. La mascotte Calcium et les jeux géants, inspirés des classiques de l'enfance, permettaient également de s'amuser.

En collaboration avec Agropur, le Bar laitier le Lait offrait une variété de 4 boissons chaudes lattées Natrel. En nouveauté cette année, le Bar à *grilled cheese* Fromages d'ici a permis aux plus gourmands de déguster quatre de nos fromages vedettes : le Oka Classique, le Comtomme, le Champlain et le Benedictus.



Ils étaient là

300 GUERRIERS DU FROID À VÉLO SOUS ZÉRO

En marge du Festival Go vélo Montréal, la 3^e édition de Vélo sous zéro, présentée par le Lait, s'est tenue le dimanche 14 février. Cet événement cycliste hivernal, d'une quinzaine de kilomètres, a pour but de démocratiser l'utilisation du vélo toutes les saisons. À cause des froids records enregistrés pendant cette journée, 300 participants seulement ont roulé le parcours, dont notre courageux président M. Bruno Letendre et sa conjointe. Ces guerriers du froid ont vivement apprécié leur lait au chocolat chaud offert au fil d'arrivée.



DEUX CHEFS À LA SOIRÉE CORPORATIVE À L'OSM

Fromages d'ici étant fier commanditaire de l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM), les PLQ ont tenu une soirée VIP en compagnie de partenaires de l'industrie laitière et de deux chefs de renommée mondiale: Kent Nagano, chef d'orchestre de l'OSM, et Jérôme Ferrer, chef culinaire et grand amateur de fromages d'ici. ■



VOS BILLETS D'AVION SONT ACHETÉS ET VOUS PARTEZ BIENTÔT EN VACANCES À L'EXTÉRIEUR DU PAYS? HISTOIRE DE VOUS METTRE EN MODE VOYAGE ET D'AJOUTER À LA FÉBRILITÉ QUI RÈGNE, PARTAGEZ AVEC VOTRE ENTOURAGE UN PLATEAU « VIVE LES VACANCES » COMPOSÉ DE SAVOUREUX FROMAGES D'ICI.



Ça
goûte les
vacances!

Pour un avant-goût de liberté, régalez-vous du fromage **Liberté** de la Fromagerie du Presbytère, cet onctueux brie triple crème d'une très grande tendreté et aux notes d'herbes et de légumes racines.



Votre plateau de fromages serait incomplet sans le **Baluchon** de la Fromagerie F.X. Pichet, ce véritable délice aux doux arômes fermiers de beurre et d'herbes, ainsi nommé dans l'espoir qu'il parcoure toutes les tables, tel un voyageur de par le monde.

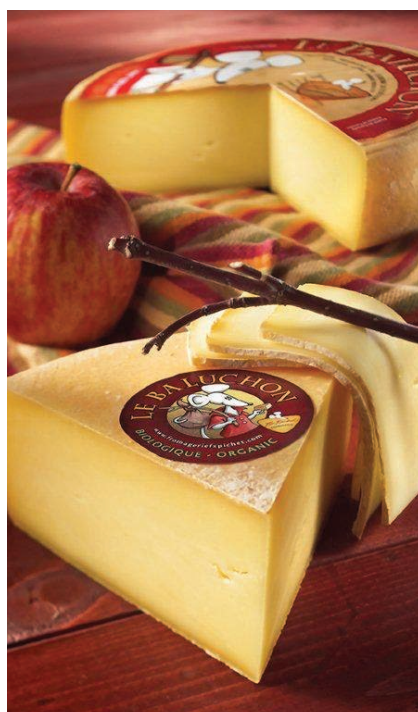
Et qui dit extérieur du pays, dit frontières. Ça vous prend le **Douanier!** Ce fromage au goût de crème et de pomme verte est strié au centre de sa pâte par une couche de cendre végétale, symbolisant le poste douanier de Lacolle, situé à proximité de la fromagerie Fritz Kaiser.



Votre plateau sera optimal avec **Le Voyageur** de la Fromagerie Le P'tit Train du Nord, ce fromage qui séduit chaque fois par ses arômes floraux et de fumée aux accents de noix.

Et si votre destination se trouve sous le chaud soleil du Sud, optez pour le **Brie Coco** de la Fromagerie Alexis de Portneuf, un heureux mariage entre la noix de coco et le fromage. Une délicieuse touche tropicale!

Bon voyage!



Pour d'autres histoires : fromagesdici.com/blogue

Teagle

TOMAHAWK

Déchiqueteuses et distributrices

SÉRIE 400, 500, 500XL
DÉCHIQUETAGE - DISTRIBUTION - PAILLAGE



Pour trouver le marchand le plus près de chez vous, consultez le www.mticanada.ca
Téléphone : 1 866 667-6328 Télécopieur : 1 800 363-7157 Courriel : info@mticanada.ca

MTI
CANADA

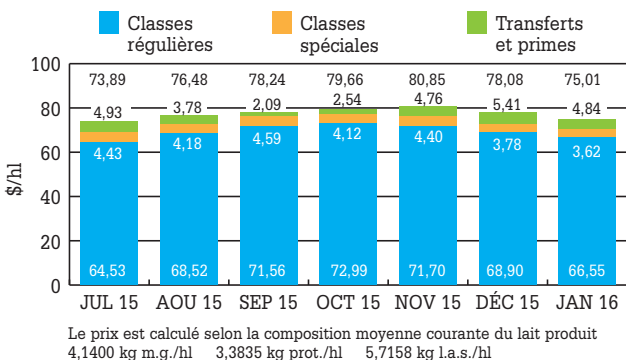
Les statistiques sont aussi disponibles sur le site Internet des Producteurs de lait du Québec à l'adresse suivante : <http://www.lait.org/fr/leconomie-du-lait/statistiques.php>.

À propos de la production*

Prix à la ferme

En janvier 2016, le prix à la ferme a diminué de 3,07 \$/hl. Le graphique ci-dessous montre les variations de la contribution des classes régulières, des classes spéciales et des transferts de P5 et P10 dans le prix à la ferme depuis juillet 2015. Durant cette période, le revenu provenant des classes régulières a varié de 64,53 \$/hl à 72,99 \$/hl, celui des classes spéciales, de 3,62 \$/hl à 4,59 \$/hl et celui des transferts et primes, de 2,09 à 5,41 \$/hl. Plusieurs facteurs expliquent les variations du prix à la ferme, entre autres, la structure des ventes au Québec et dans le P5 (qui influencera le transfert de la mise en commun) et le prix des classes spéciales.

VARIATION DE LA CONTRIBUTION AUX PRIX À LA FERME DES CLASSES RÉGULIÈRES, DES CLASSES SPÉCIALES ET DES TRANSFERTS ET PRIMES



Droit de produire et production

Une allocation de croissance supplémentaire de 3 % s'est ajoutée en août 2015. Cette décision du Comité canadien de gestion des approvisionnements laitiers n'a été mise en place qu'en décembre, ce qui a entraîné un effet rétroactif et une correction sur le quota continu de décembre, faisant passer l'écart cumulatif de - 0,50 % à 1,17 %. Il est probable que dans les prochains mois cet écart diminue, puisque la production est toujours au rendez-vous.

De janvier 2015 à janvier 2016, le droit de produire de P5 est passé de 242 956 810 kg à 248 316 220 kg de MG et de 121 502 871 à 124 035 321 kg de MG au Québec.

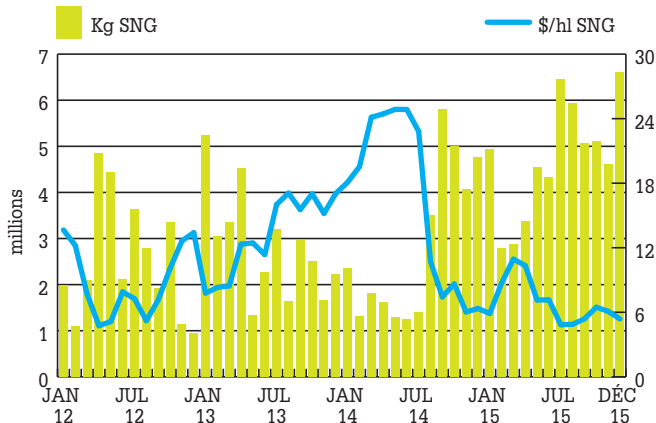
Système centralisé de vente des quotas

Conformément à l'entente de P5, c'est en février 2016 que le nouveau prix plafond du quota de 24 000 \$ kg de MG/jour est entré en vigueur. Les offres de vente ont été de 379,6 kg de MG/jour pour 8 031,3 kg de MG/jour demandé. Ces dernières ont donc été comblées à 4,71 %.

Coup d'œil sur la classe 4m

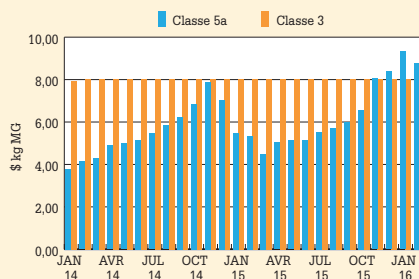
Le graphique suivant montre un historique des quantités vendues et du prix en classe 4 m. Au premier coup d'œil, on observe un ralentissement important des activités dans cette classe durant l'année 2013-2014. À cette époque, le prix des SNG dans cette classe a oscillé entre 15 \$/hl et 25 \$/hl. Depuis août 2014, les quantités de SNG dans cette classe se maintiennent à des niveaux plus élevés, mais à prix moindre en moyenne, soit 7 \$/hl. Les variations des quantités et du prix dans cette classe ont un impact important sur le prix à la ferme. Par exemple, en janvier 2016, 28,7 % des SNG ont été utilisés en classe 4m, mais leur apport en termes d'argent ne se chiffre qu'à 2,9 % des apports totaux pour les SNG.

QUANTITÉ ET PRIX DES SOLIDES NON GRAS EN CLASSE 4M (ALIMENTATION ANIMALE ET COMPOSANTS LAITIERS)



ERRATUM – Dans le numéro de mars, il y a eu inversion des couleurs dans la légende, le orangé fait donc référence au prix de la matière grasse des classes fromagères et le bleu, au prix de la matière grasse de la classe 5a (fromages pour la transformation secondaire).

PRIX DE LA MATIÈRE GRASSE POUR LA CLASSE 5A ET 3 (FROMAGES)



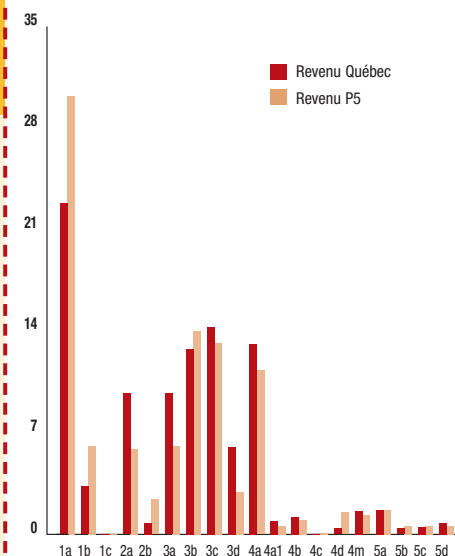
Structure des ventes par classes (%) JANVIER 2016

Classes nationales	QUÉBEC				P5 ¹			
	MG kg	Protéine kg	LAS kg	Total \$	MG kg	Protéine kg	LAS kg	Total \$
1a	9,3	19,3	19,3	22,8	11,8	26,7	26,8	30,2
1b	5,7	1,0	1,0	3,3	10,8	2,1	2,1	6,1
1c	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2a	4,8	10,1	10,1	9,7	3,1	6,3	6,3	5,9
2b	1,3	0,3	0,3	0,8	3,9	0,9	0,9	2,4
3a	8,3	8,3	8,2	9,7	5,1	5,6	5,5	6,1
3b	14,2	9,0	9,1	12,8	15,7	10,6	10,6	14,0
3c	12,4	12,1	12,0	14,3	12,0	11,6	11,5	13,2
3d	6,2	5,9	5,9	6,0	3,1	3,0	3,0	2,9
4a	31,7	-1,9	-1,9	13,1	27,0	-0,8	-0,8	11,3
4a1	0,2	3,0	3,0	0,9	0,1	2,0	2,0	0,6
4b	1,3	0,9	0,9	1,2	1,0	0,8	0,8	1,0
4c	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1
4d	0,8	0,5	0,5	0,4	1,9	2,8	2,8	1,5
4m	0,4	22,3	22,2	1,6	0,4	18,5	18,5	1,3
Classes régulières	96,5	90,8	90,7	96,7	96,0	90,1	90,0	96,5
5a	2,5	2,4	2,4	1,7	2,4	2,6	2,6	1,7
5b	0,1	1,1	1,1	0,4	0,5	1,4	1,4	0,6
5c	0,8	1,3	1,3	0,5	1,3	1,7	1,8	0,6
5d	0,1	4,4	4,4	0,8	-0,2	4,2	4,2	0,6
Classes spéciales	3,5	9,2	9,3	3,3	4,0	9,9	10,0	3,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

kg 10 583 265 8 706 104 14 591 489 186 489 786 22 020 594 18 111 203 30 640 135 402 792 075

¹ Revenus des ventes dans le cadre de l'entente de la mise en commun du lait dans l'Est du Canada (P5)

Comparaison en % des revenus des ventes de tous les composants laitiers par classe



Prix en vigueur-Québec² JANVIER 2016

Description des classes de lait	\$/hl	Teneur des ventes			Ratio SNG/G-Québec		
		MG \$/kg	Protéine \$/kg	LAS \$/kg	MG kg/hl	Protéine kg/hl	LAS kg/hl
1a Laits, breuvages faits de lait et laits aromatisés	74,39	7,0125			2,0443	3,5008	5,8639
1b Crèmes contenant au moins 5 % de matière grasse	60,90	7,0125			18,7113	2,8792	4,8186
1c Nouveaux produits de classes 1a et 1b	63,23	5,9606			1,1654	3,5110	5,9079
2a Tous les types de yogourt, kéfir, lassi excluant les yogourts congelés		8,0169	5,9424	5,9424	1,8823	3,5080	5,8723
2b Lait, crème et yogourt glacés, crème sure, lait frappé et produits spécifiques		8,0169	5,9424	5,9424	14,7926	3,0053	5,0556
3a Tous les fromages autres que ceux qui sont énumérés sous les classes 3b, 3c et 3d		8,0169	13,8656	0,8711	4,2971	3,4195	5,7136
3b1 Fromage cheddar et fromages apparentés		8,0169	13,5733	0,8711	5,3792	3,3702	5,6340
3b2 Fromage cheddar et fromages apparentés – usines spécifiques		8,0169	13,4068	0,8711	5,7005	3,3404	5,6241
3c1 Fromages asiago, munster, feta, gouda, havarti, parmesan, suisse		8,0169	13,8656	0,8711	3,9987	3,4322	5,7356
3c2 Fromages mozzarella de tout type, sauf ceux déclarés en classe 3d, chezzarella, brick, colby, farmer, caraway et monterey jack		8,0169	13,8656	0,8711	4,4867	3,4215	5,7067
3d Fromages mozzarella standardisés utilisés exclusivement sur les pizzas fraîches par des établissements inscrits auprès de la CCL	7,9358	10,1543	0,8619	4,3167	3,4275	5,7304	
4a Beurres et poudres de lait	8,0169	5,3803	5,3803	4,8580	3,3790	5,6789	
4a1 Composants de lait pour la fabrication de caséine-présure ou de concentré protéique utilisés dans la fabrication d'un produit final non réglementé de fromage fondu	8,0169	2,3000	2,3000	0,2608	3,5478	5,9716	
4b Lait concentré destiné à la vente au détail	8,0169	5,4900	5,4900	3,1472	3,4207	5,7661	
4c Innovation	6,8142	5,1649	4,9848	3,6157	3,4651	5,7669	
4d Inventaires, pertes extraordinaires et retours en lait de consommation jeté	8,0169	5,3803	5,3803	34,4537	2,4132	3,6933	
4m Composants du lait pour les marchés particuliers	2,2274	0,5748	0,5709	0,0761	3,5681	5,9721	
5a Fromage utilisé comme ingrédient dans la transformation secondaire	9,3189	3,6534	0,1091	4,0268	3,4105	5,7348	
5b Produits laitiers, autres que le fromage, utilisés comme ingrédients dans la transformation secondaire	9,3189	1,9402	1,9402	2,3500	3,4397	5,8871	
5c Produits laitiers utilisés comme ingrédients dans le secteur de la confiserie	4,4371	1,5230	1,5230	2,5978	3,4556	5,8406	
5d Exportations	2,2676	1,3388	1,3385	0,0906	3,5480	5,9861	

Ratio SNG/G-Québec

	2014-2015	2015-2016
AOU	2,2463	2,2407
SEP	2,2211	2,2279
OCT	2,1938	2,1976
NOV	2,1793	2,1822
DÉC	2,1763	2,1946
JAN	2,1719	2,2028
FÉV	2,1695	
MAR	2,1763	
AVR	2,1854	
MAI	2,2065	
JUN	2,2193	
JUL	2,2295	
Total	2,1979	2,2073

² Les prix des classes régulières sont en vigueur depuis le 1^{er} février 2015 (1a et 1b) et mars 2015 (2 à 4d). Le prix de la classe 4m et ceux des classes spéciales (5) varient selon les marchés. ³ Le prix des solides non gras vendus dans la classe 4a1 est sujet à révision périodiquement.

Prix à la ferme-Québec JANVIER 2016

	MG \$/kg	Protéine \$/kg	LAS \$/kg	Valeur d'un hl à la composition moyenne ³	Valeur d'un hl de référence (PLQ) ⁴	Composition du lait	³ À la composition moyenne	⁴ De référence (PLQ)
Prix intraquota	10,0420 \$/kg	7,2882 \$/kg	1,5353 \$/kg	75,53 \$/hl	68,22 \$/hl	MG	4,1591 kg/hl	3,6000 kg/hl
Prime MG ⁵	0,0238 \$/kg			0,10 \$/hl	0,09 \$/hl	Protéine	3,4246 kg/hl	3,2000 kg/hl
Prime qualité du lait PLQ ⁶					0,50 \$/hl	LAS	5,7373 kg/hl	5,7000 kg/hl
Prime qualité du lait CMML ⁷					0,2516 \$/hl			

Déductions

Administration du plan conjoint, UPA et fonds de défense	0,0364 \$/kg de solides totaux
Publicité et promotion	0,1136 \$/kg de solides totaux
Fonds de développement	0,0008 \$/kg de solides totaux
Transport	2,5460 \$/hl

⁵ Prime versée sur les quantités de matières grasses intraquota produites par les producteurs dont le ratio SNG/G est 2,35 et moins.

N. B. – À compter du 1^{er} août 2013, les fermes qui ne seront pas certifiées LCO se verront appliquer une pénalité financière de 2 \$/hl, qui sera majorée de 2 \$/hl tous les 3 mois, jusqu'à un maximum de 8 \$/hl.

Critères d'admissibilité primes qualité: ⁶ À partir d'août 2012

⁷ À partir de février 2012

Bactéries totales/ml 20 000 et moins

Cellules somatiques/ml 200 000 et moins

À propos de la production

Production à la ferme – Québec (production intra et hors quota)

	2014-2015		2015-2016		Écart cumulatif production vs quota continu % Québec	
	% du quota	% du quota	kg de MG	Litres	Québec	P5
JUL 2015					-0,14 %	0,28 %
AOU	97,79 %	100,05 %	10 224 988	253 789 145	-0,14 %	0,41 %
SEP	97,63 %	98,27 %	9 917 395	244 126 826	-0,28 %	0,38 %
OCT	96,28 %	100,35 %	10 428 743	250 265 172	-0,25 %	0,50 %
NOV	98,03 %	100,21 %	10 241 953	244 130 412	-0,23 %	0,50 %
DÉC	98,02 %	96,38 %	10 727 636	257 431 259	-1,13 %	-0,31 %
JAN	100,53 %	99,54 %	10 912 526	262 378 516	-1,17 %	-0,27 %
FÉV	99,96 %					
MAR	100,63 %					
AVR	102,39 %					
MAI	104,16 %					
JUN	102,78 %					
JUL	101,57 %					

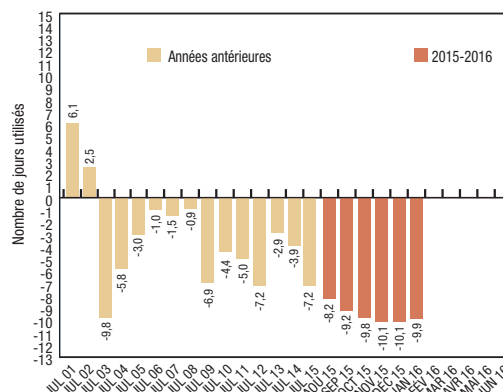
Quota sur 12 mois mobile kg de MG⁸

124 035 321 248 316 220

Teneur moyenne JAN 2016 :	MG	4,1591 kg/hl	Nombre de producteurs détenant du quota :	5 614
	Protéine	3,4246 kg/hl	Nombre de producteurs ayant produit :	5 564
	LAS	5,7373 kg/hl		

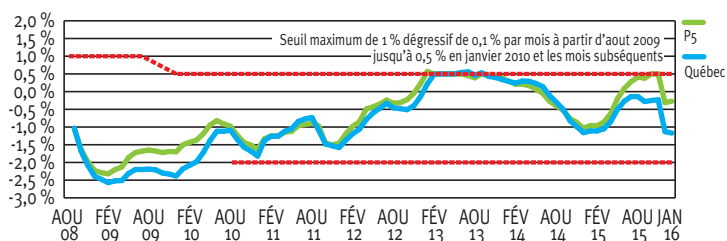
⁸ En décembre 2015, le droit de produire a été augmenté de 2 %, la part du quota non négociable a été ajusté à 9,78 %.

Tolérance moyenne utilisée à l'échelle du Québec (en jours)



Journées additionnelles non cumulatives de production accordées : 2 jours en août 2015, 3 jours en septembre et octobre 2015 et 2 jours en novembre 2015.

Suivi du quota continu Québec et P5



N. B. – Pour les deux premières années, il n'y a qu'une limite supérieure, soit un maximum de 1 % du quota d'août 2008 à juillet 2009. À partir d'août 2009, la limite est dégressive de 0,1 % par mois jusqu'en janvier 2010; elle sera de 0,5 % pour les mois subséquents. Du mois d'août 2008 au mois de juillet 2010, il n'y a pas de seuil minimum; les provinces peuvent donc reporter toute quantité de quota non produit. Après la période de transition (24 mois), les provinces de la MCLQ (Ouest) et de P5 (Est) auront chacune une limite inférieure de - 2,0 %, à condition que la limite inférieure de la mise en commun ne dépasse pas - 1,5 %.

Suivi de la production hors quota

	Hors quota à l'échelle individuelle ⁹		
	Nbre de producteurs	Ce mois (en kg de MG)	Cumulatif
JUL 15	233	16 994	351 727
AOU 15	169	11 772	
SEP 15	126	8 263	20 035
OCT 15	164	11 574	31 609
NOV 15	258	18 468	50 077
DÉC 15	281	22 509	72 586
JAN 16	350	31 237	103 823
FÉV 16			
MAR 16			
AVR 16			
MAI 16			
JUN 16			
JUL 16			

⁹ Les résultats tiennent compte des corrections de paie pour l'année courante.

Qualité du lait – Québec JANVIER 2016

Bactéries totales/ml	% des analyses	% du lait conforme à la norme		Bactéries totales/ml Québec	Cellules somatiques/ml	
		Par strates	Cumulatif		Québec	P5
15 000 et moins	57,81	58,41		23 982	209 659	200 255
15 001 à 50 000	36,09	35,31	93,72	26 895	204 584	198 307
50 001 à 121 000	3,72	3,93	97,65	25 469	198 433	188 248
121 001 et plus	2,38	2,35		26 989	193 665	196 399
Cellules somatiques/ml				29 569	192 439	196 081
100 000 et moins	7,37	7,33		27 769	195 904	194 667
100 001 à 200 000	43,73	47,16	54,49	25 734	199 907	201 875
200 001 à 300 000	33,43	32,75	87,24	28 428	208 939	206 085
300 001 à 400 000	12,95	11,17	98,41	27 611	219 071	219 401
400 001 et plus	2,52	1,59		28 149	236 470	228 740
Adultération				23 591	237 951	227 149
Analyses positives aux antibiotiques			4	24 069	216 001	205 439
Analyses montrant une adultération par l'eau			20	24 353	212 249	198 201
				26 742	210 501	199 497
				25 774	203 956	196 507

Lait biologique au Québec

	Nombre de producteurs	Litres	Prime \$/hl ¹⁰
DÉC 14 à JAN 15	108	39 809 617	18,84
DÉC 15 à JAN 16	109	42 396 119	20,72

¹⁰ Prime versée aux producteurs de lait biologique après le paiement des frais supplémentaires pour le transport et la prime à la qualité.

DONS DE LAIT

Depuis janvier 2003,
1 380

PRODUCTEURS
ont donné
9 MILLIONS DE
LITRES DE LAIT.

Transactions de quota FÉVRIER 2016

Système centralisé de vente des quotas Québec

Prix fixé 24 000,00 \$

	Nombre	Quantité kg de MG/jour
Offres de vente totales	84	379,6
Offres de vente participant à la distribution	84	379,6
Offres de vente participant à la distribution réussies	84	379,6
Quantités achetées par la réserve		1,6
Offres d'achat totales	1 182	8 031,3
Offres d'achat participant à la distribution	1 182	8 031,3
Offres d'achat participant à la distribution réussies	1 182	378,0

Répartition des offres de vente et d'achat par strates de prix

Ventes			Prix offerts \$/kg de MG/jour	Achats		
Nombre	Quantité kg de MG/jour	Cumulatif		Nombre	Quantité kg de MG/jour	Cumulatif
1	5,0		< 24 000,00			
83	374,6	379,6	24 000,00 Prix plafond	1 182	8 031,3	8 031,3

En février 2016, le prix fixé correspond au prix plafond pour ce mois. Le quota disponible au prix fixé provenant des vendeurs est 379,6 kg de MG/jour. Conformément au règlement sur les quotas, 0,1 kg de MG/jour de ces quantités ont été accordés en priorité aux producteurs bénéficiant de l'aide au démarrage et aux producteurs détenant moins de 12 kg.

1^{re} étape itération = 0,2 kg mg/jour
 2^e étape prorata = 1,87 %
 % moyen des quantités comblées = 4,71 %

Prix des quotas dans les provinces du Canada FÉVRIER 2016

Province	\$/kg de MG/jour	Province	\$/kg de MG/jour	Province	\$/kg de MG/jour
Nouvelle-Écosse	24 000,00 plafond	Québec	24 000,00 plafond	Alberta	38 000,00
Île-du-Prince-Édouard	22 000,00	Ontario	24 000,00 plafond	Saskatchewan	32 000,00
Nouveau-Brunswick	24 000,00 plafond	Manitoba	28 000,00	Colombie-Britannique	42 500,00

Revue des marchés du lait

BESOINS CANADIENS TOUJOURS SUR UNE LANCÉE

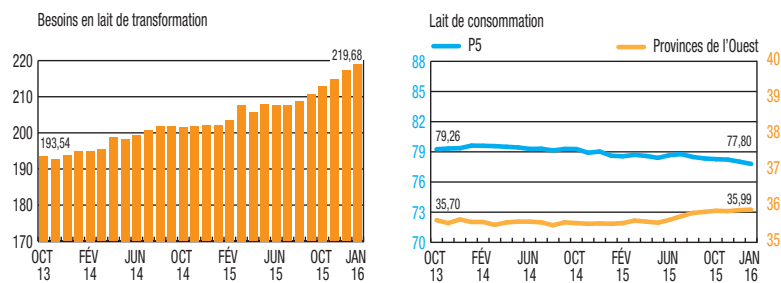
Pour la période de 12 mois finissant en janvier 2016, les besoins canadiens totaux atteignent 338,70 millions de kilogrammes de matière grasse. Depuis plusieurs mois, la demande de matière grasse pour le lait de transformation demeure vigoureuse. Le besoin en lait de transformation est passé de 217,19 millions à 219,68 de kilogrammes de matière grasse, soit une augmentation de 1,15 %. La demande canadienne en lait de consommation est restée stable avec 115,27 millions de kilogrammes de matière grasse.

Les ventes au détail, pour pratiquement tous les produits indiquent des croissances stables. Les ventes au détail de beurre et de crème maintiennent une croissance de 1,9 %. Les ventes de fromages de tous les types demeurent bonnes avec une hausse de 1,9 %. Les ventes de fromages d'usage fréquent (mozzarella, par exemple) se démarquent avec une hausse de 2,5 %. Les ventes de yogourt maintiennent une croissance de 3,3 %. D'autre part, la récente croissance des ventes de crème glacée s'est accélérée pour atteindre 1,9 %.

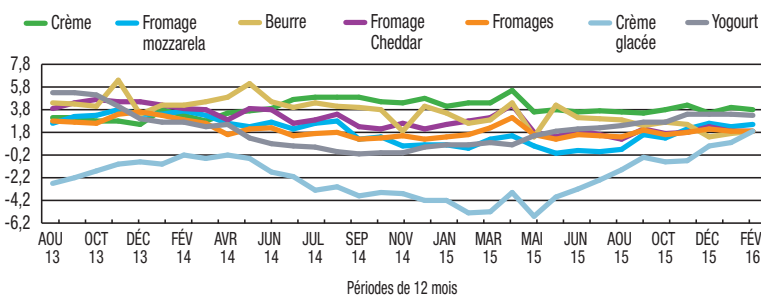
QUOTA ADDITIONNEL NON NÉGOCIABLE AJOUTÉ AU DROIT DE PRODUIRE DU QUÉBEC

EN VIGUEUR	% QUOTA NON NÉGOCIABLE
FÉV 11	6,5 %
AVR 11	7,5 %
DÉC 11	9,5 %
JAN 13	8,0 %
AVR 14	9,5 %
DÉC 14	13,0 %
MAR 15	15,0 %
AOU 15	10,0 % ¹²
DÉC 15	9,78 % ¹³

ÉVOLUTION DES BESOINS EN LAIT DE CONSOMMATION ET DES BESOINS CANADIENS EN LAIT DE TRANSFORMATION – MILLIONS DE KG DE MATIÈRE GRASSE



ÉVOLUTION EN % DE LA DEMANDE POUR LES PRODUITS LAITIERS AU CANADA¹¹



¹¹ Source : Nielsen, ventes au détail en épicerie qui représentent 50 % du marché total, considérant les ventes en institutions.

¹² En août 2015, une tranche de 5 % de quota non négociable a été convertie en quota négociable afin de ramener la part du quota non négociable à 10 %.

¹³ En décembre 2015, le droit de produire a été augmenté de 2 %, la part du quota non négociable a été ajustée à 9,78 %.



Payés plus pour produire moins

L'abolition des quotas laitiers en Europe en avril 2015 a entraîné une surproduction massive de lait. Surproduction qui a causé à son tour une chute radicale du prix reçu par le producteur pour son lait. Certains ont reçu à peine 20 cents par kilo de lait! La situation a mis bon nombre d'exploitations en situation financière précaire et causé de multiples faillites.

Comment corriger la situation? Une des principales entreprises de transformation, Friesland Campina, a trouvé un moyen simple et ingénieux: elle a offert aux producteurs une prime pour les inciter à limiter et même restreindre leur production. Pendant la période du premier janvier au 11 février 2016, tout producteur qui acceptait de livrer un volume égal ou inférieur à ses livraisons entre le 13 et le 27 décembre précédant a profité d'une prime de deux euros (environ trois dollars) aux 100 litres.

Le European Milk Board s'est réjoui de cette initiative. Son vice-président, Sieta van Keimpema, y voit un geste-clé qui témoigne de la gravité de la situation. « La limitation volontaire de production proposée par Friesland Campina constitue une approche efficace et positive et qui évite les distorsions de marché », a-t-il déclaré. Il a dit souhaiter que cette approche s'étende à toute l'Europe et qu'elle soit gérée non pas sur une base individuelle par les transformateurs, mais de façon centralisée.

(Source: thedairysite.com)

Caressez-les!

Oublions un moment la technologie. Pour que les génisses gagnent du poids plus rapidement, un moyen simple consiste à les... caresser. C'est la conclusion à laquelle arrive une étude rigoureuse réalisée à l'Université de médecine vétérinaire de Vienne (Autriche). Les auteurs ont suivi 104 veaux holsteins dans une ferme laitière.

Pendant les 14 jours suivant leur naissance, la moitié a eu droit à trois minutes de caresses au bas du cou chaque jour alors que l'autre moitié n'en a pas reçu du tout.

Au bout de 90 jours, les chercheurs ont constaté que les génisses du premier groupe pesaient en moyenne 3 % de plus que les génisses du second. Ils ont aussi calculé que les premières donneront en moyenne 50 kilos de lait de plus par an. Ce calcul se fonde sur les résultats d'une autre étude qui a vérifié et mesuré la relation entre le rythme de gain de poids d'une taure avant son premier vêlage et sa production de lait subséquente.

Selon l'étude, les trois minutes de caresse ont un autre effet positif. Elles améliorent la relation entre l'animal et l'humain. Pour en arriver à cette conclusion, les auteurs ont fait appel à ce qu'ils nomment le test de la distance d'évitement. Ce test mesure la distance à laquelle un veau cherchera à éviter un humain qui s'en approche par l'avant. Plus le veau a peur des humains, plus la distance à laquelle il réagit est grande. Lors de l'expérience, cette distance était moindre dans le cas des veaux caressés qu'avec les autres veaux.

La recommandation des chercheurs aux éleveurs: il est utile d'interagir avec vos animaux. Même si vous ne pouvez consacrer trois minutes par jour à vos veaux pour les caresser, toute action du genre aura des effets bénéfiques. Vos animaux ne pourront qu'être plus faciles à traire ou à déplacer.

(Source: sciencedaily.com)



Les tarries aussi peuvent avoir trop chaud

Les effets de la chaleur excessive sur les vaches en lactation sont bien connus. On connaît moins ses répercussions sur les vaches tarries. Pourtant, elles peuvent être importantes et se faire sentir à long terme, souligne le Dr Steve Little, un consultant australien. « Les recherches démontrent que si une vache en fin de gestation est soumise à des chaleurs excessives, indique-t-il, le développement de son pis en sera affecté. Il en résultera une baisse de sa production de lait pouvant atteindre cinq litres par jour et se prolonger jusqu'à 30 semaines. »

Selon le consultant, la chaleur excessive peut aussi affecter le développement du fœtus en élevant sa température corporelle au-dessus du seuil normal. Ce qui aura pour conséquence un veau plus petit et plus vulnérable aux infections. De plus, la taure sera moins fertile et sa première lactation sera affaiblie. La vache elle-même verra sa résistance immunitaire réduite, ce qui pourrait se traduire par un risque de mammite plus élevé.

(Source: dairynewsaustralia.com.au)



Préparation :
15 minutes

Cuisson :
2 à 6 heures
selon l'intensité
de la mijoteuse

Portions : 4

Conservation :
Le poulet au cari
se conserve
au réfrigérateur
de 5 à 7 jours.

Poulet crémeux au cari à la mijoteuse

INGRÉDIENTS

- 45 ml (3 c. à soupe) de farine
- 10 ml (2 c. à thé) de poudre de cari
- Sel et poivre du moulin
- 8 pilons de poulet* sans peau
- 250 ml (1 tasse) de crème à cuisson 35 %
- 1 oignon haché
- 2 gousses d'ail hachées
- 15 ml (1 c. à soupe) de gingembre frais haché

PRÉPARATION

Dans un bol, mélanger la farine avec la poudre de cari, du sel et du poivre. Enfariner les morceaux de poulet avec cette préparation et les déposer dans la mijoteuse.

Dans le bol, incorporer la crème graduellement en remuant à l'aide d'un fouet. Ajouter l'oignon, l'ail et le gingembre.

Verser sur le poulet et démarrer la mijoteuse. Cuire à haute intensité de 3 à 4 heures ou à faible intensité de 6 à 7 heures. Retirer le poulet de la mijoteuse. Remuer la sauce à l'aide d'un fouet pour la rendre lisse.

Servir avec du riz basmati ou du couscous aux fruits secs et des légumes verts.

*** La recette peut aussi être réalisée avec des hauts de cuisses ou des poitrines de poulet. Dans le cas des poitrines de poulet, la cuisson sera un peu plus longue.**



Dairy Technologies

RÉNOVEZ VOTRE SALLE DE TRAITE EN 5 ÉTAPES

Votre salle de traite a besoin d'un coup de fraîcheur? Travaillez avec des outils performants sans tout arracher! Avec la salle de traite évolutive de AIC Dairy, vous conservez les mêmes stalles, les mêmes valves à lait et les mêmes robinets. En cinq étapes vous obtenez une salle de traite performante à une fraction du prix de la concurrence.

1



PRESTO DETACHER™

Installez le détacheur Presto et le senseur Smart Sensor. Obtenez des informations précises sur la traite, vache par vache.

2



PRESTO MASTER™

Ajustez vos détacheurs et collectez les données de la traite à partir d'un seul endroit.

3

TRACKER PLUS™

Données de troupeau, de l'opérateur et de performance de la salle de traite. Grâce à une présentation conviviale, et obtenez davantage de données sur les performances de votre exploitation.



4



TRACKER RFID™

Ajoutez une identification RFID. Les données par vache seront transférées à l'unité centrale TRACKER.. Transfère aussi les données vers un autre logiciel tel que DHI, PC Dart, Dairy Comp 305, etc

5

BARRIÈRE DE TRI TRACKER™

La barrière de tri TRACKER fonctionne séparément ou avec tout autre logiciel de gestion de troupeau.



LES SPÉCIALISTES DE LA RÉNOVATION DE SALLE DE TRAITE!

Beaudry Équipements Laitiers
St-Léonard-d'Aston 888.399.2403

Distribution JP Service Inc.
St-Germain-de-Grantham 519.475.6083

Équipements Laitiers Gagnon
St-Prime 418.251.5051
Alma 418.666.8068

GP Payette
St-Jacques-Montcalm 450.839.9333

Agro-Réfrigération Inc.
Victoriaville 819.752.8288

Entreprises Éric Grouin
Ste-Clothilde-Beauce 418.332.0531

Lac Matic Inc.
Ormstown 450.829.3130

Dépanneur Agricole
St-Jean-sur-Richelieu 450.346.7948

Équipements Agricoles CPR
Rimouski 418.722.6606
Amqui 418.629.4916

Services Agri-RD Inc.
St-Philippe-de-Néri 418.498.3114



Dairy Technologies

609 N Holmen, Holmen WI 54636
(608) 526.6882 aicdairy.com

184207



Homologué par Santé Canada



DIN : 02441284

183089

www.sabotsolution.com

La solution pour en finir de gratter la mangeoire



Pour votre stabulation libre!

VOICI CE QU'IL VOUS FAUT

Ce stoppeur maintiendra la nourriture près de la mangeoire.

Convient parfaitement avec un convoyeur-nourrisseur.

- Différentes hauteurs disponibles : 10" et 27".
- Possibilité de recouvrir aussi la mangeoire en béton avec ce produit pour préserver la qualité des aliments.

1 800 263-1710 • jmangeoire@gmail.com f J-mangeoire

CDO enr.

181934

WESTFIELD

VIS À GRAIN

Trémie mobile standard
ou surbaissée

VASTE CHOIX !

DIAMÈTRES
ET LONGUEURS VARIÉS



Série MKX100 Vis à grain

Pour trouver le marchand le plus près de chez vous, consultez le www.mticanada.ca
Téléphone : 1 866 667-6328 Télécopieur : 1 800 363-7157 Courriel : info@mticanada.ca

MTI
CANADA

183642



Les PLQ comparaissent devant les parlementaires de la Chambre des communes

En mars dernier, le directeur général des Producteurs de lait du Québec, Alain Bourbeau, a pris la parole devant le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire et ensuite devant le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts du Sénat au sujet du problème d'importation d'isolats de protéines laitière (IPL) et de lait diafiltré. M. Bourbeau a rappelé que le gouvernement du Canada devait régler rapidement et une fois pour toutes ce dossier. « Depuis plusieurs années, les producteurs de lait sont aux prises avec un problème de contournement des contrôles frontaliers, a-t-il soulevé. Il y a eu les mélanges d'huile de beurre et de sucre à la fin des années 1990. Plus récemment, celle de l'importation, sans limites et sans tarifs, de concentrés protéiques liquides a pris des proportions très inquiétantes. Tous les partis politiques, lors de la dernière élection, incluant le présent gouvernement, ont réitéré leur engagement à régler le problème. Cette brèche, si elle n'est pas colmatée, menace clairement la pérennité de notre politique agricole canadienne pour le secteur laitier. Le problème est connu des autorités gouvernementales depuis au moins deux ans, mais n'est toujours pas réglé. La solution au problème des importations de lait diafiltré est politique. » On estime que les importations d'IPL atteindront 32 000 tonnes en 2015, causant un manque à gagner de plus de 200 millions de dollars aux producteurs. Abordant aussi la question de l'entrée en vigueur de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne ainsi que du Partenariat transpacifique, M. Bourbeau a mentionné que le gouvernement devait resserrer le contrôle des importations et mettre en place des mesures de compensation qui permettront aux producteurs de lait et aux transformateurs laitiers d'avoir un environnement d'affaire prévisible pour investir et développer leur secteur de manière rentable, et ce, malgré les importations supplémentaires concédées dans ces accords.

Une appellation de fromage de vache de race canadienne

Le ministre de l'Agriculture, M. Pierre Paradis, a reconnu une nouvelle appellation de spécificité québécoise avec le « fromage de vache de race canadienne ». Cette appellation réservée vise à mettre en valeur des fromages qui présentent des caractéristiques particulières en raison de la valorisation du lait de vache de race canadienne. Écocert Canada sera l'organisme qui certifiera la conformité du produit.

Un guide pour offrir de l'exercice aux bovins laitiers biologiques l'hiver

Valacta a publié récemment un guide intitulé *Solutions pratiques pour offrir de l'exercice aux bovins laitiers biologiques pendant l'hiver*. Offert gratuitement sur le site du CRAAQ (www.craaq.qc.ca) en format PDF, ce guide offre différentes options aux producteurs laitiers biologiques qui doivent prévoir des périodes d'exercice pour leurs vaches logées en stabulation entravée après la saison de pâturage, celles-ci comportant, selon le cas, l'aménagement d'une cour d'exercice, le réaménagement de l'étable existante ou la construction d'un nouveau bâtiment. Photos et croquis à l'appui, ce document vise à aider les producteurs à satisfaire aux nouvelles normes biologiques publiées en novembre 2015.



20 ans de service

Richard Lamoureux

Les Producteurs de lait du Québec (PLQ) sont heureux de souligner les 20 ans de service de M. Richard Lamoureux.

Depuis son arrivée aux PLQ, le 26 février 1996, Richard Lamoureux occupe le poste d'économiste principal. Il agit comme expert technique en économie dans plusieurs dossiers, dont celui de la prévision de la production, du niveau de quota et du revenu. Il informe et conseille les élus dans divers dossiers et apporte notamment un appui technique dans les ententes nationales.

Un grand merci, monsieur Lamoureux, pour vos loyaux services!



Possible ratification de l'AECG en 2017

Le Canada et l'Union européenne se sont entendus pour apporter des changements à l'Accord économique et commercial global (AECG) afin, notamment, de permettre aux pays de conserver leur marge de manœuvre lorsqu'il s'agit de protéger leur environnement. La ministre canadienne du Commerce international, Chrystia Freeland, a mentionné qu'il s'agissait d'un accord commercial qui produira d'immenses bénéfices pour les Canadiens. Concernant les compensations, notamment dans le secteur laitier, elle a indiqué avoir déjà parlé de ces enjeux avec les provinces et les producteurs agricoles. On s'attend à une ratification et une entrée en vigueur de l'entente en 2017. Mentionnons que le Partenariat transpacifique (PTP) a été signé le 4 février en Nouvelle-Zélande par les 12 pays partenaires, dont le Canada. Pour entrer en vigueur, il devra être ratifié par les parlements nationaux des pays.

Intégrer les personnes désavantagées

AGRlcarrières lançait récemment un projet visant à former et à intégrer en milieu de travail des personnes désavantagées quant à l'emploi. Développé en partenariat avec le Centre d'emploi agricole (CEA) de l'UPA de la Montérégie et rendu possible grâce à l'appui de partenaires du milieu et d'organismes d'employabilité de la région, ce projet vise à attirer et à retenir des candidats intéressés par un poste d'ouvrier en production laitière, mais qui ne possèdent pas ou peu d'expérience ou de formation dans le domaine. Pour être admissibles, les candidats devront faire partie d'un groupe désavantagé par rapport à l'emploi, par exemple les personnes handicapées, immigrantes, âgées de 55 ans et plus, de 25 ans et moins, bénéficiaires de l'aide sociale, etc. L'étape ultime est l'occupation d'un emploi permanent et

la poursuite du PAMT jusqu'à l'obtention d'un certificat de qualification professionnelle. Les employeurs qui participeront au projet devront offrir un poste permanent et des conditions de travail compétitives, assurer la formation et l'intégration en emploi de leur nouvel employé et s'engager à poursuivre cette implication après la fin du projet.

Le coupage de queue ne sera plus permis

À compter du 1^{er} janvier 2017, il sera interdit aux médecins vétérinaires du Québec de couper les queues des bovins à des fins esthétiques ou pour des pratiques d'élevage. L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec a fait parvenir un avis à ses membres où il était aussi question de chirurgies sur les chiens, les chats et les chevaux. L'avis précise également que toute personne, autre que des médecins vétérinaires, qui effectuera



CONCEPTION
Reproduction - Animal

2 NOUVEAUTÉS!

- **DG Lait/Milk®**
Test de gestation dans le lait
- **Test Salmonella Dublin**

418 838-0772 / 1 888 798-7285 | info@conception-animal.com
www.conception-animal.com 170073



ERG
LES ENTREPRISES RENÉ GIROUX

Sciage, Rainurage
Scarification de béton

418.387.9527
Ste-Marie Bce
entrepriserenegiroux.ca

168430

DISTRIBUTEURS des équipements Emily, pour le Québec et l'est du Canada.

Possibilité de démo et/ou location à moyen terme.

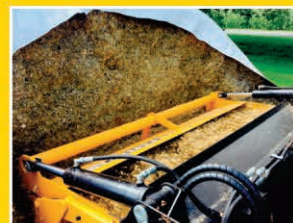
Le godet rotor mobile vous permet de conserver la qualité de votre ensilage à la reprise, idéal pour Bunker, ag-bag, silo-meule.

Godet pour épandre les différents types de litières:

- Sable
- Chaux-paille
- Paille
- Ripe

Plessisville, Québec

Tél. : 819 362-0991 Facebook : equipementsemily www : emily.fr
Courriel : equipementsemily@gmail.com



184687

ces chirurgies sur le territoire québécois sera poursuivie pour exercice illégal de la médecine vétérinaire et exposée aux conséquences prévues par la loi.

La ferme Chilliwack accusée de cruauté envers les animaux

Une vingtaine de chefs d'accusation au criminel de cruauté envers les animaux ont été déposés contre la ferme laitière Chilliwack Cattle Sales en Colombie-Britannique ainsi que sept de leurs employés. Ces accusations font suite à une enquête en caméra cachée effectuée par Mercy For Animals en mai 2014 où des images montrant des travailleurs de l'entreprise infligeant de mauvais traitements aux animaux avaient plus tard été diffusées. S'ils sont reconnus coupables, chacun des propriétaires et des travailleurs est passible d'une amende allant jusqu'à 75 000 \$, d'une peine d'emprisonnement de deux ans et d'une interdiction à vie de posséder des animaux. Au moment de l'enquête, Chilliwack Cattle Sales était l'un des principaux fournisseurs de Saputo en Colombie-Britannique.

TESTEZ vos CONNAISSANCES

ACTUALITÉ - Si le nouveau Programme d'aide au démarrage d'entreprises est accepté par la RMAAQ, combien de kg/jour de matière grasse pourraient être attribués par entreprise?

- A) 10
- B) 10 à 12
- C) 12 à 16

PROACTION - À partir de quand le volet biosécurité de proAction sera-t-il mis en œuvre?

- A) Septembre 2017
- B) Septembre 2018
- C) Septembre 2019

RECHERCHE - La synthèse des vitamines B1, B2 et B3 par les microorganismes du rumen diminue lorsque l'ingestion de ces vitamines augmente. Vrai ou faux?

1- C-2- C-3- VRAI

PÖTTINGER

Équipement de foin, ensilage, sol et semence de qualité supérieure.

**GARANTIE
2 ANS**

PÖTTINGER CANADA INC.
650 Rte 112, St-Césaire, Qc J0L 1T0
phone: 450-469-5594
Sales.canada@poettinger.ca

www.poettinger.ca



NOVACAT S10



TOP 422



FARO 4010 COMBILINE



TERRADISC 6001 T



*C'est là...
c'est maintenant!*

Le Mlone révolutionne la traite robotisée au Canada

Un nombre toujours grandissant de producteurs laitiers choisissent le robot de traite Mlone de GEA pour effectuer la traite des vaches efficacement et de façon constante. Pourquoi pas vous?

Le Mlone est l'unique système de traite robotisée effectuant tout le processus de pré-traite et la récolte du lait en une seule étape. D'une efficacité inégalée, il révolutionne la traite dans le monde entier. Lorsqu'il s'agit de système de traite robotisée, faites comme de plus en plus de producteurs laitiers canadiens et optez, vous aussi, pour le Mlone de GEA.

**Système de traite
robotisée multi-box**

Regardez la vidéo de
l'unité d'attachement
dès maintenant!
Scannez ce code avec
votre téléphone intelligent.



GEA

4591, boul. St-Joseph Drummondville, QC, Canada
Sans frais : 1.877.WS.DAIRY



ALAIN BEAUREGARD INC.
Région Iberville/St-Jean-sur-Richelieu
Ste-Cécile-de-Milton 450 378-1082

CENTRE LAITIER LTÉE
Notre-Dame-du-Nord 819 723-2256

C.S.R. / LACHARITÉ
Steeve Raïche, représentant
Ste-Eulalie 819 817.6834
Mario Lacharité, représentant
Nicolet 819 293.8676

ÉQUIPEMENT M.B.L. INC.
Victoriaville 819 752-6585

Représentants
Julien Bédard
Lyster 819 352-6169

Mario Morency
St-Prime 418 693-9192
Éric Boucher
Chicoutimi 418 693-9192

Coaticook
819 849-2888 / 819 571-0436

ÉQUIPEMENTS DE FERME
GAÉTAN THÉBERGE INC.
St-Gervais 418 887-3018

F. GÉRARD PELLETIER INC.
St-Pascal 418 492-2439

LAWRENCE'S DAIRY SUPPLY INC.
Moose Creek (Ont.) 613 538-2559
Bourget (Ont.) 613 487-2946

LES ÉQUIPEMENTS C. LESAGE INC.
Denis Lesage
St-Léon-le-Grand 819 228-5694

Représentants
Pascal Germain
St-Marc-des-Carières 418 268-8103

LES ÉQUIPEMENTS DE TRAITE
ST-TIMOTHÉE
St-Timothée 450 371-9666

R. OUELLET
ÉQUIPEMENT DE FERME INC.
St-Jean-de-Dieu 418 963-2133
Amqui 418 629-1441

SERVICES AGRICOLES
MONT-LAURIER
Mont-Laurier 819 440-5758
819 440-4296

Mario Jean
Directeur des ventes
Automatisation et robotique
Cell. 514 386-9032

Gabriel Roy
Gestionnaire de compte
Cell. 819 352-1696

Pierre Turcotte
Spécialiste en hygiène

Jérôme Voyer
Spécialiste en robotique



BouMatic

www.boumatic.com



Une traite confortable, rapide et complète™

Bassin refroidisseur Glacier™

AUSSI FROID ET PUISSANT

QUE LE GLACIER

**Rien ne refroidit
mieux qu'un Glacier.**

- Construction de la plus haute qualité
- Robuste et durable
- Acier inoxydable épais et très résistant
- Éco-énergétique
- Offert en plusieurs formats



Contactez votre concessionnaire BouMatic:

Distributions J.Y. St-Pierre
Mirabel 450.258.2885

Agro-Réfrigération inc
Victoriaville 819.752.9288

GP Payette
St-Jacques-Montcalm 450.839.9333

Lac Matic Inc
Ormstown 450.829.3130

Équipements Agricoles CPR
Rimouski 418.722.6608
Amqui 418.629.4916

Équipements Laitiers Gagnon
St-Prime 418.251.5051
St-Bruno 866.301.5051

Entreprises Éric Grondin
Ste-Clotilde-Beauce 418.332.0531

Richard Équipement Laitier
Compton 819.835.5502

Beaudry Équipements Laitiers
St-Léonard-d'Aston 888.399.2403

Dépanneur Agricole
St-Jean-sur-Richelieu 450.346.7948

Services Agri-RD inc
St-Philippe-de-Néri 418.498.3114

Adding value to Canadian milk ingredients



Farmer-processor negotiations were initiated last year on adding value to milk ingredients and the possibility of creating a new class of ingredients. Progress has been made, but major obstacles remain.

In the past 10 years, we have made efforts to limit structural surpluses and find ways to add value to them. Various policies have been implemented during that time, to both limit production of solids non-fat (SNF) and to increase their use across Canada.

The adoption of cheese compositional standards in 2008 gave us hope of limiting the addition of ingredients not coming from farm milk in cheese-making. Unfortunately, other breaches were created, and until we succeed in introducing national measures that involve both farmers and processors, we will not be able to solve this problem. This is why these negotiations, which bring together at the same table representatives of both farmers from all ten provinces and all processors are so important and even historic.

As you might suspect, expectations are very high. We have reached a point where the status quo is simply unacceptable, because not acting would accentuate the deterioration of our income. Even the processors acknowledge that something must be done. That said, solutions must be proposed that will bring about a consensus, and that's where it becomes more difficult. Both the farmers and the processors are hoping for an agreement, but not at any price.

Milk producers feel that a value-added SNF class is essential to stop the continuous growth of surplus powder and the losses sustained by selling at rock bottom prices. With the end of export subsidies, determined at the WTO meeting in Nairobi at the end of 2015, we will no longer have tools to enable us to sell on the export market.

It is imperative for the proposed solutions to allow consolidation of our income, while improving the processing infrastructure so that we can process all the milk produced and meet all market requirements.

Many issues need to be discussed. As we write these lines, progress has been made but major obstacles remain. In particular, there is the risk of disagreement among the provinces on the price to pay to reach an agreement.

We still face many challenges, especially the challenge of maintaining unity among farmers. Despite the efforts that must be made and the price that sometimes must be paid to get there, unity is still the best way to build for the future.

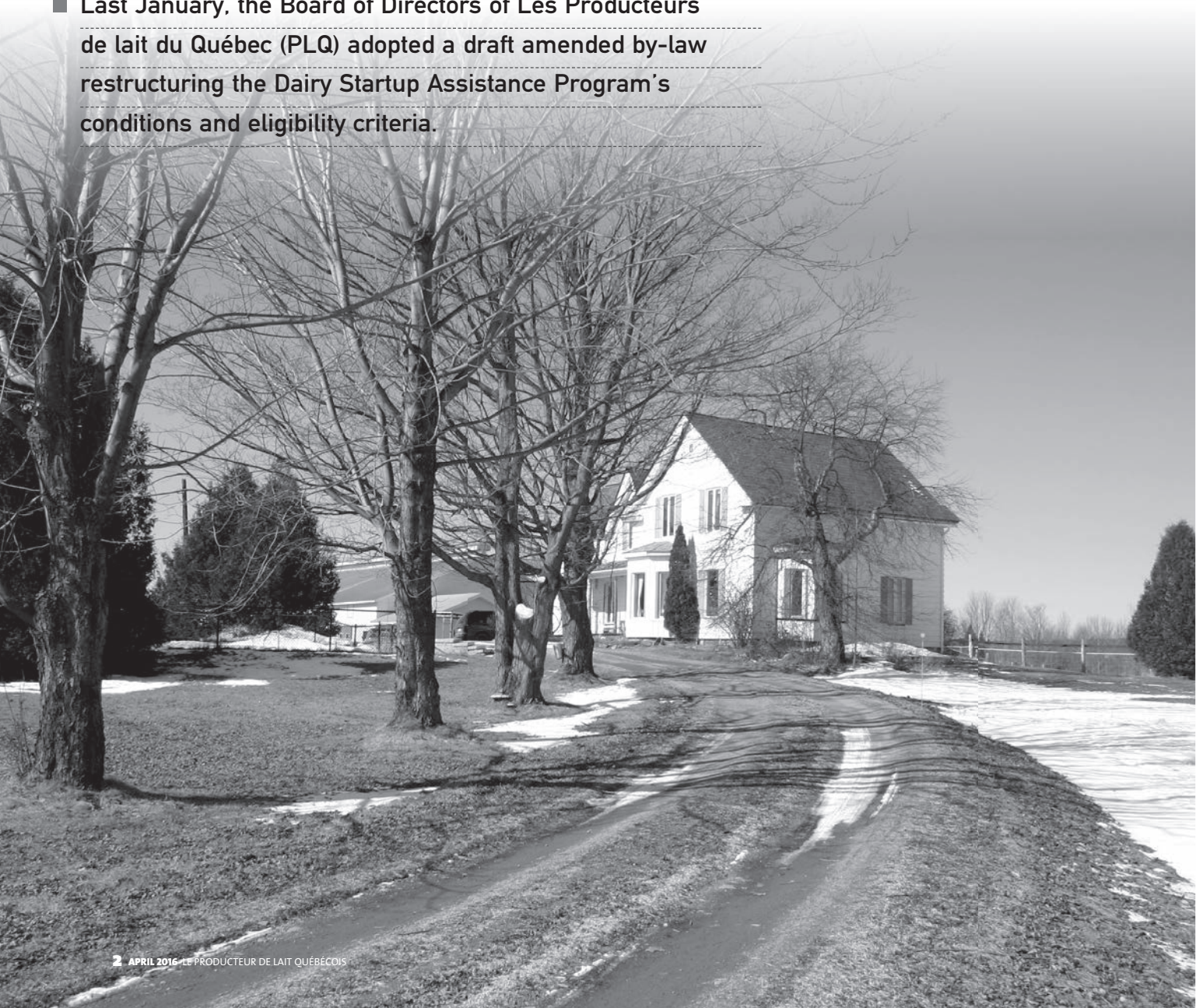
Bruno Létourneau

Chairman

By MARIE-JOSÉE TRUDEAU, lawyer and agronomist, advisor to the general management of PLQ

Dairy Startup Assistance Program Version 2.0

- Last January, the Board of Directors of Les Producteurs de lait du Québec (PLQ) adopted a draft amended by-law restructuring the Dairy Startup Assistance Program's conditions and eligibility criteria.



This revision is the outcome of observations formulated by the regional groups, the Fédération de la relève agricole du Québec, La Financière agricole du Québec and the other stakeholders during the 2014 review of the program by the PLQ, and the revision of the P5 Harmonized Quota Policy.

Although this draft amended by-law must receive the approval of the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) and be published in the Gazette officielle du Québec to become law, for information purposes, the following points are expected to be included in the new program.

QUANTITIES OFFERED

- Up to 144 kg of butterfat per day made available by the P5 per year for the program;
- the PLQ could determine, no later than July 1 of each year:
 - The priority regions for the purposes of the program;
 - The quantities of quota allocated to these priority regions;
- The PLQ could draw on the provincial reserve to increase the quantity of quota available for the program.

LENDING CONDITIONS

- Required production would be 12 kg to 16 kg of butterfat per day per dairy enterprise;
- The enterprise would indicate in its application form the number of kilograms of butterfat it wants to be loaned, without any possibility of increasing it afterwards;
- Return of the loaned quota, starting in the 11th year following the date on which the loan was granted, at the rate of 0.1 kg per month up to a limit of 1 kg per year.

PROGRAM ELIGIBILITY

Eligibility for the program depends on the fundamental concept of "dairy enterprise", which would mean a sole proprietorship, a business corporation or a general partnership.

The units or shares of the business (otherwise referred to as "interests") must be held directly, by physical persons 18 or more years of age who are Canadian citizens or permanent residents and domiciled in Quebec.

In order to be considered for the program, applicants must meet the following requirements:

- The physical persons who hold the interests cannot have held equity in a dairy production unit;
- The site of the dairy enterprise cannot have been used for dairy production by a related person in the previous two years – related person means, in particular, the parents of a shareholder or a partner of the business;
- One of the physical persons who holds at least 50% of the interests must have:
 - general training in agriculture or management, recognized as Level 1, 2 or 3 of the Programme d'appui financier à la relève agricole (Financial Support Program for Aspiring Farmers) of La Financière agricole du Québec;
 - at least two years' practical experience as a dairy production worker;
- None of the physical persons who holds the interests is:
 - a PLQ employee, the spouse or common-law spouse of that employee;
 - a farmer's legal or common-law spouse holding a milk quota;
- The enterprise has received the moral support of 10 dairy farmers belonging to the regional group where it will be operated;
- The regional council has adopted a resolution favourable to the aspiring dairy farmer's project.

It is important to mention that under the proposed revised program, it is no longer necessary to obtain an establishment or startup grant under the Financière agricole du Québec's Financial Support Program for Aspiring Farmers to qualify.

APPLICATION PROCESS

The application filing period would be from August 1 to October 31 of the current year.

In support of the application, a 10-year business plan, drawn up and signed by a farm management advisor who is a member of the Ordre des agronomes du Québec or a Chartered Professional Accountant, would have

to be filed, as well as the list of lenders solicited and the amounts of financing requested.

LOAN ALLOCATION

Two possibilities: granting of a loan to any enterprise considered eligible when the quantities of quota available are sufficient, or failing this, allocation through a lottery system no later than December 1.

In either case, the enterprises considered eligible would have to fulfill the following two conditions before the PLQ issues quota to them:

- Transmittal of written confirmation by each lender confirming the financing, before February 1 of the year following eligibility for the program;
- Transfer of the equivalent quantity of quota to their loans.

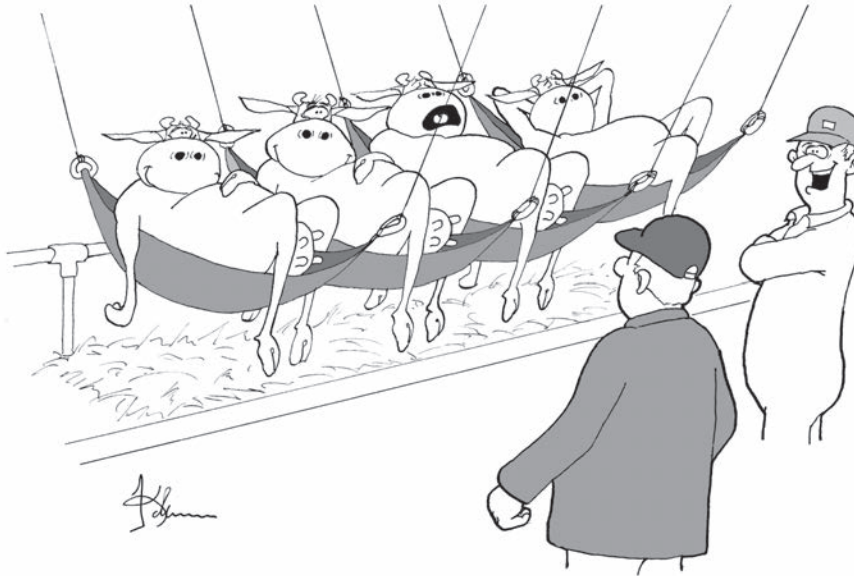
The enterprise considered eligible would have a period of 12 months, following transmittal of the notice confirming that a loan has been reserved for it, to acquire its quota on the Centralized Quota Sales System (SCVQ) and start dairy production. In default, this quantity of quota would be returned to the reserve.

LOAN ISSUED BEFORE 2016

Given that the draft amended by-law would replace the current program with brand-new conditions, some of which are stated above, transitional provisions have been provided for businesses that obtained a quota loan before January 1, 2016. Among these provisions, one would allow the dairy producer to begin returning his loaned quota in the 11th year following the date on which it was granted.

THE NEXT STEPS

At the time this article is written, the RMAAQ is in the process of analyzing the by-law amendment proposal, which means that it is still subject to change. The PLQ nonetheless hopes that the program's new terms and conditions will come into force no later than June 1st so that loans can be granted in 2016. ■



This is my new way of making the cows comfortable
and saving on straw!

For input on articles, obtain information, ask questions or make suggestions on the content
of your magazine, please contact

**LE PRODUCTEUR DE LAIT QUÉBÉCOIS at
450 679-0530 # 8306**

or by e-mail: plq@lait.qc.ca

Also, visit the PLQ's Web site: www.lait.org

Statistics are also available on the Fédération des producteurs de lait du Québec's Web site at the following address:
<http://www.lait.org/en/the-milk-economy/some-figures.php>

Quota transactions FEBRUARY 2016

Centralized Quota Sale System	Fixed Price: \$24,000.00	
	Number	Quantity in kg b.f./day
Total offers to sell	84	379.6
Offers to sell participating in the distribution	84	379.6
Successful offers to sell participating in the distribution	84	379.6
Net quantity bought by the reserve		1.6
Total offers to buy	1,182	8,031.3
Offers to buy participating in the distribution	1,182	8,031.3
Successful offers to buy participating in the distribution	1,182	378.0

Purchase and Sale Offers by Stratum

Sales			Price offered \$/kg b.f./day	Purchases		
Number	Quantity in kg b.f./day	Cumulation		Number	Quantity in kg b.f./day	Cumulation
1	5.0		< 25,000.00			
83	374.6	379.6	24,000.00 ceiling price	1,182	8,031.3	8,031.3

The fixed price for February is the ceiling price for this month. A quota quantity of 379.6 b.f./day was offered for sale at the fixed price. Of this quantity, an amount of 0.1 b.f./day was allotted to producers benefiting from the Start-up Assistance Program and producers holding less than 12 kg, in accordance with the quota regulation.

1st step distribution by iteration = 0.2 kg BF/day
2nd step distribution by prorata = 1.87%
Portion of quantities satisfied = 4.71%

Quota prices in Canadian provinces FEBRUARY 2016

Nova Scotia	\$/kg b.f./day 24,000.00 ceiling	Quebec	\$/kg b.f./day 24,000.00 ceiling	Alberta	\$/kg b.f./day 38,000.00
Prince Edward Island	22,000.00	Ontario	24,000.00 ceiling	Saskatchewan	32,000.00
New Brunswick	24,000.00 ceiling	Manitoba	28,000.00	British Columbia	42,500.00